



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des pêches et des océans

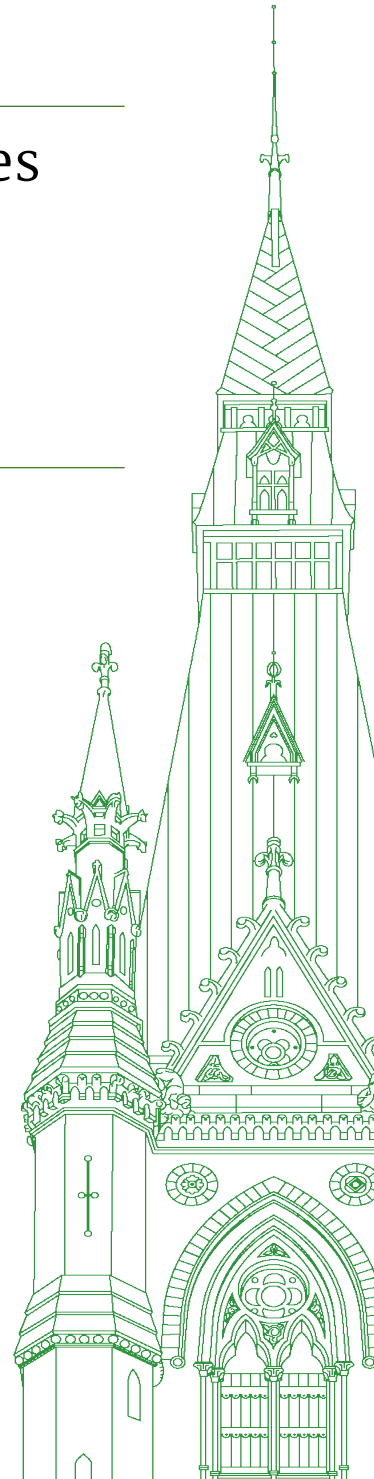
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 099**

Le jeudi 15 février 2024

---

Président : M. Ken McDonald





## Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 15 février 2024

• (1530)

[Traduction]

**Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)):** La séance est ouverte. Bienvenue à la réunion 99 du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. Cette réunion se déroule en format hybride, conformément au Règlement.

Avant de poursuivre, j'aimerais faire quelques remarques à l'attention des témoins et des députés. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez à la réunion par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Pour ce qui est de l'interprétation, les personnes qui participent sur Zoom ont le choix, en bas de leur écran, entre l'audio du parquet, l'anglais ou le français. Les personnes présentes dans la salle peuvent utiliser l'oreillette et sélectionner le canal souhaité. Veuillez adresser vos commentaires à la présidence.

Comme toujours, n'oubliez pas d'adresser tous vos commentaires à la présidence.

Avant de poursuivre, je tiens simplement à rappeler aux députés et à nos invités qu'ils doivent être très prudents lorsqu'ils manipulent les oreillettes, en particulier quand leur microphone ou celui de leur voisin est allumé. Les oreillettes placées trop près d'un microphone sont l'une des causes les plus fréquentes d'effet Larsen, qui est extrêmement nocif pour les interprètes et cause de graves blessures.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 16 juin 2022, le Comité entame son étude sur la durabilité des stocks de saumon du fleuve Yukon.

Bienvenue à tout le monde. Pour notre premier groupe de témoins, sur Zoom, nous recevons la cheffe Nicole Tom de la Première Nation Little Salmon Carmacks, et Stephanie Peacock, analyste principale à la Fondation du saumon du Pacifique. En personne, de la Première Nation Kwanlin Dün, nous avons Brandy Mayes, gestionnaire des opérations, pêche et faune, patrimoine, terres et ressources. Je vous remercie d'avoir pris le temps de comparaître aujourd'hui. Vous disposerez chacune de cinq minutes pour votre exposé.

Je donne la parole à M. Arnold, qui a levé la main.

**M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais simplement demander que nous nous réservions quelques minutes pour discuter des futurs travaux du Comité, vers la fin de la réunion, en n'oubliant pas que nous pourrions être interrompus par la sonnerie et un vote.

**Le président:** Si tout le monde respecte son temps de parole, nous pourrions entendre tous nos groupes de témoins, et s'il reste une dizaine de minutes à la fin nous vous reviendrons, monsieur Arnold.

**M. Mel Arnold:** Merci.

**Le président:** Je donne maintenant la parole à Mme Brandy Mayes pour cinq minutes ou moins, s'il vous plaît...

[Français]

**Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ):** Monsieur le président, je m'excuse, vous n'avez pas vu ma main.

[Traduction]

**Le président:** Allez-y, madame Desbiens.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Je faisais des signes, mais vous ne m'avez pas vue.

[Traduction]

**Le président:** Non, malheureusement.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Je voudrais moi aussi discuter de l'avis de motion de la semaine dernière. On s'est déjà entendu sur certains points, je crois qu'on pourrait le faire rapidement. On peut aussi prendre quelques minutes plus tard, mais, idéalement, on pourrait le faire auparavant.

[Traduction]

**Le président:** Nous traiterons ces deux questions à la fin.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** D'accord.

[Traduction]

**Le président:** Madame Mayes, à vous la parole.

**Mme Brandy Mayes (gestionnaire, Opérations, pêche et faune I Patrimoine, terres et ressources, Kwanlin Dün First Nation):** [Le témoin s'exprime en langue autochtone.]

[Traduction]

Bonjour tout le monde.

Tout d'abord, j'aimerais souligner que cette réunion se déroule sur le territoire traditionnel non cédé et non abandonné du peuple algonquin anishinabe.

Je remercie le Comité de me donner l'occasion de m'exprimer au nom du saumon quinnat du fleuve Yukon et de mon peuple.

Je me nomme Brandy Mayes, et je suis une fière descendante du peuple Tagish Kwan, le peuple originel de la Première Nation Kwanlin Dün et de Whitehorse, au Yukon. J'appartiens au clan Dakhl'aweidi, qui porte l'emblème de l'orque et du loup, un emblème qui me rappelle que je fais partie de la terre et de l'eau. Comme membre de la Première Nation Kwanlin Dün, c'est ma culture qui définit mon identité et mon lieu d'appartenance. Ma famille vit depuis des générations dans le cours supérieur du fleuve Yukon, ou Chu Níkwān comme nous l'appelons, et du lac Marsh.

Je me présente ici à titre de gestionnaire des opérations, pêche et faune pour la Première Nation Kwanlin Dün. Je suis également agente de l'intendance du territoire pour ma Première Nation, coprésidente canadienne du nouveau comité du savoir traditionnel du Comité du fleuve Yukon et conseillère pour les Premières Nations auprès du Comité du fleuve Yukon. Je m'occupe de gestion halieutique et faunique depuis plus d'une décennie, en mettant un accent particulier sur le savoir autochtone, le prélèvement éthique et l'intendance foncière.

Le passage aujourd'hui appelé Miles Canyon, qui se rend jusqu'aux rapides de Whitehorse, est un lieu bien connu des Premières Nations depuis des générations. Nos ancêtres appelaient cette région le Kwanlin, qui signifie en tutchone du Sud « les eaux qui courent dans le canyon ». En plus d'être exceptionnellement poissonneux, ce tronçon du fleuve a été pendant des siècles fréquenté par nos ancêtres qui y chassaient le gibier, comme en témoignent les sentiers usés qui bordent le canyon. Les rives du fleuve étaient ponctuées de nombreux camps de pêche, points d'observation, terrains de chasse, sites de sépulture et lieux de rencontre. Nos valeurs, notre langue et nos traditions trouvent leurs racines dans ces terres. Les Tagish Kwan habitaient le cours supérieur du fleuve, qui servait de lieu de rencontre où les membres d'autres Premières Nations venaient régulièrement pratiquer le troc et la pêche.

Au tournant du siècle, la construction de la ville de Whitehorse a changé la donne pour toujours. Durant sa longue histoire, notre peuple a toujours entretenu une relation avec le saumon. Malheureusement, la population de saumon quinnat du fleuve Yukon a été à ce point décimée sur le territoire traditionnel de la Première Nation Kwanlin Dün que nos citoyens ont volontairement réduit ou complètement cessé leur activité de pêche du saumon.

Il s'agit d'une des plus longues migrations de saumon de la planète. Cet effondrement a des conséquences dévastatrices pour notre culture, pour la santé de notre peuple, pour sa sécurité alimentaire et pour l'écosystème, et donc pour les ours, les aigles et les autres espèces qui dépendent des remontées migratoires. Les montaisons de saumon quinnat ont été durement touchées par diverses pressions, dont la surpêche, la pêche commerciale hauturière, les prises accessoires, le changement climatique, la prédation et d'autres facteurs écologiques.

En 1958, l'achèvement du barrage des rapides de Whitehorse a inondé nos pêcheries traditionnelles et précarisé les stocks productifs et culturellement importants du ruisseau Michie et de la rivière M'Clintock.

Le permis d'utilisation de l'eau pour le barrage de Whitehorse expirera en 2025. La Première Nation Kwanlin Dün participe au processus et mobilise sa population. Nous veillons à ce que les intérêts de la Première Nation Kwanlin Dün soient pris en compte et prioritaires tout au long du processus de délivrance du nouveau permis, notamment par la préservation ou la bonification de nos valeurs envi-

ronnementales, culturelles et patrimoniales dans la région des lacs du Sud, ainsi que de la santé et du bien-être de notre communauté.

En 2023, l'échelle à poissons de Whitehorse a enregistré le plus faible décompte de saumons quinnats de son histoire, avec seulement 54 individus. On en a recensé à peine plus de 350 dans la rivière Takhini, qui alimente le tronçon principal du fleuve Yukon. Ces données sont loin d'approcher les chiffres historiques.

L'effondrement de la population de saumons est un des plus grands défis auxquels cette région est confrontée. Nous savons que le Comité du fleuve Yukon et les gouvernements des États-Unis et du Canada ont un rôle à jouer dans la gestion des obligations conventionnelles, mais le modèle de gestion actuel ne fonctionne tout simplement pas. Le saumon quinnat a subi une gestion qui l'a mené au bord de la disparition.

Les chaluts hauturiers qui opèrent au large de l'Alaska nuisent à la population essentielle de saumon quinnat du fleuve Yukon par leurs prises accessoires de saumon quinnat qu'ils interceptent, sans parler des impacts qu'ils exercent sur l'habitat et l'écosystème de l'océan. Les quantités massives de saumons roses et de saumons keta qui sont relâchées dans le réseau fluvial par les éclosiers livrent compétition au saumon quinnat pour la nourriture.

Comme l'a dit notre regretté aîné Louis Smith, « Il faut sauver le saumon. Sans le saumon, il ne resterait plus un seul Indien au Yukon. Nous serions tous morts de faim. Maintenant, c'est à nous de le sauver ».

Qu'allons-nous faire en tant que nation, au Canada, pour sauver le saumon? Comment faire, comme pays, pour reconstituer ces populations de saumons essentielles à la vie, alors qu'elles font face à tellement d'obstacles? Pour rétablir une population qui a été décimée jusqu'à la quasi-disparition, nous devons faire appel à toutes nos ressources. Nous devons déployer tous les efforts possibles.

● (1535)

Ce mouvement concerne tous les ordres de gouvernement, de part et d'autre de la frontière. Stopper la pêche ne suffit pas.

Le Canada doit étudier à fond les divers impacts de la centrale de Whitehorse, notamment sur le saumon, les espèces d'eau douce, les autres animaux et l'habitat.

Le Canada doit remplir les obligations conventionnelles que lui confère la clause 16.3.2.2 de l'entente définitive de la Première Nation Kwanlin Dün, concernant le réaménagement de la passe migratoire de Whitehorse.

Le Canada doit continuer de fournir les capacités, l'argent et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie de rétablissement du saumon du fleuve Yukon et maintenir son appui à la Première Nation Kwanlin Dün au sujet de la faisabilité et de la création d'un centre d'intendance du saumon, qui aidera toutes les Premières Nations du Yukon dans leurs efforts de reconstitution et de rétablissement en servant de lieu de rencontre et d'enseignement, de carrefour de rétablissement et de recherche et de centre de restauration du saumon quinnat.

Le Canada doit collaborer avec la population et les gouvernements des Premières Nations du Yukon pour promouvoir l'inclusion culturelle dans la stratégie de reconstitution et donner une place égale au savoir traditionnel et à la science dans toutes les décisions.

Ce plan de reconstitution doit mettre à contribution tous les ordres de gouvernement, tant à l'international qu'au niveau national, ainsi que les populations qui vivent en bordure du fleuve et de ses tributaires. Le saumon en a besoin. La science n'est pas la seule à avoir un rôle à jouer dans la reconstitution de ces stocks. Nous devons reconnaître les peuples qui dépendent du saumon depuis des temps immémoriaux, qui protègent depuis des millénaires ce précieux et proche parent.

Nous avons besoin qu'on s'engage à faire participer de manière holistique et significative les citoyens et les gouvernements des Premières Nations du Yukon. Tous, nous devons collaborer et nous concerter en toute honnêteté et dans le respect. Nous devons reconnaître l'existence des différents processus gouvernementaux tout en maintenant l'impulsion donnée et en visant la prise de décisions consensuelles.

Nous devons respecter nos engagements communs envers les habitats essentiels de la région des lacs du Sud et envers nos saumons. Je réitère ce qu'a dit l'aîné Louis Smith: nous devons sauver le saumon. Le saumon peut être résilient si nous lui offrons un passage sûr, de l'eau propre, un habitat sain et un environnement sûr.

Je m'adresse au Canada: faisons-le ensemble. Nous avons besoin d'un fleuve sauvage et de saumons sauvages. Ces éléments nous donnent un but. C'est notre responsabilité comme gouvernements, comme Premières Nations, comme Canadiens, comme êtres humains.

En prenant soin du fleuve...

• (1540)

**Le président:** Madame Mayes, je dois vous interrompre. Vous avez amplement dépassé vos cinq minutes. J'ai bon espoir que vous pourrez compléter vos propos durant la période de questions.

Nous passons maintenant à la cheffe Nicole Tom, de la Première Nation Little Salmon Carmacks, pour cinq minutes ou moins.

**La cheffe Nicole Tom (Little Salmon Carmacks First Nation):** [*Le témoin s'exprime en tutchone du Nord.*]

[Traduction]

J'aimerais saluer les personnes ici présentes qui sont venues rendre hommage au fleuve Yukon et aux efforts mis en œuvre pour y faire revenir le saumon.

En tant que mère tutchone du Nord de la Première Nation Little Salmon Carmacks, je porte dans mon ADN le respect du saumon depuis des temps immémoriaux. Dans mon enfance, le séjour au camp de pêche constituait le plus important lien culturel transmis chaque année, c'était notre identité culturelle. Il réunissait les aînés, les enfants, les jeunes, les mères, les pères, les tantes et les oncles, et solidifiait les liens familiaux. Il favorisait la transmission intergénérationnelle de la langue, des règles traditionnelles, des valeurs culturelles et des récits oraux. C'était le centre de l'identité des Tutchones du Nord, c'était une activité reliée à notre espèce clé, le saumon quinnat, et à notre lieu clé, le fleuve Yukon.

Le séjour au camp de pêche crée un lien physique, mental, émotionnel et spirituel. Tout au long, du début à la fin, on travaille dur. Physiquement, on s'implique activement avec l'eau, en posant les filets et en effectuant diverses corvées pour la bonne marche du camp. Mentalement, on a le temps de réfléchir et de se concentrer sur son bien-être. Vous devez être sobre et en bonne santé mentale pour ne pas transmettre de sentiment négatif dans la préparation du

saumon pour votre famille. Sur le plan émotionnel, votre coupe est pleine de rires, de sagesse, de joie et d'amour que vous partagez avec l'environnement, le saumon et votre famille. Sur le plan spirituel, vous rendez hommage aux pactes originels conclus avec le saumon en respectant vos règles et valeurs traditionnelles.

Je puise à notre histoire pour ce qui est de la coexistence avec les autres animaux: la loi traditionnelle, ou « duhuli », est le plus sincère signe de respect que l'être humain puisse offrir. Mais qu'est-ce que le respect? Considérons ici les perspectives opposées des Tutchones du Nord et de la science moderne. Alors que la science considère le saumon comme une forme de vie plus simple commandée par des instincts de base, un peu comme le ferait une petite machine compliquée, les Tutchones du Nord voient dans le saumon une culture distincte, une culture dont le destin est imbriqué depuis des temps immémoriaux à celui des Tutchones du Nord, dans une relation complexe qui n'a pas toujours été harmonieuse. Le corbeau, par exemple, ne pouvait pas capturer de saumon parce qu'il avait bloqué le cours de la rivière par une barrière ou un piège permanent. Il devait apprendre sa leçon. Offensé du traitement que lui réservaient les humains, le peuple du saumon a emmené le petit garçon jusqu'à l'océan pour lui enseigner le respect.

Voilà donc comment les Tutchones du Nord considèrent le saumon, non pas comme un animal primitif qui n'a quasiment aucune conscience des humains, mais comme un égal, comme un être intelligent qui est pleinement conscient de son environnement et de ce qui lui arrive, comme une personne qui mérite le même respect qui serait réservé à un Tutchone du Nord qui sacrifierait sa vie pour assurer la survie d'une autre personne.

C'est pourquoi nous sommes profondément attristés par tout manque de respect envers le bon saumon, dont nous dépendons chaque année pour notre santé et notre bien-être. Nous craignons que son rôle dans les rythmes de la nature soit malmené et que tout l'écosystème soit menacé. En ramenant les savoirs traditionnels, nous nous efforçons de corriger ce déséquilibre, comme nous l'avons fait par le passé, mais nous ne sommes plus seuls à assumer cette responsabilité, et nous souhaitons que d'autres cultures respectent nos inquiétudes et travaillent avec nous pour faire émerger une relation plus harmonieuse avec le saumon et toutes les formes de vie.

On m'a récemment raconté un morceau de savoir traditionnel provenant du territoire de l'Alaska. Les aînés savaient que les saumons seraient nombreux quand il y avait abondance de papillons monarques. C'était là pour moi une connaissance traditionnelle nouvelle, qui ne m'avait jamais été enseignée par mon peuple. Par curiosité, j'ai fait des recherches sur le papillon monarque, et j'ai découvert que c'est une espèce qui a été désignée en péril en 2016, et que peu après la population de saumons chutait radicalement. Vous voyez donc que les connaissances détenues par les populations qui habitent le territoire ont de la valeur et peuvent aider à rectifier les politiques qui nuisent à l'écosystème.

Les Premières Nations du Yukon souhaitent souligner la désolation qu'imprime dans nos coeurs le déclin du saumon du fleuve Yukon. Nous demandons à toutes les parties concernées de mobiliser pour la protection de l'habitat toutes les ressources et les capacités nécessaires. Le temps n'est plus à la discussion des raisons.

Nous devons maintenant travailler à l'unisson avant que le saumon ne disparaisse. Cette tragédie menace directement nos droits inhérents à la récolte de la ressource. Les Tutchones du Nord s'interrogent sur les raisons qui ont mené à cette situation. La mauvaise gestion des pêches internationales constitue une violation de nos droits issus de traité. Nos ancêtres ont sacrifié des terres pour avoir le droit de nourrir leurs familles avec des aliments sains puisés à leur terre natale. Le traité doit être respecté. Le savoir traditionnel nous dit « Ne draguez pas le fond de l'eau avec des filets. Ne dérangez pas le poisson ».

• (1545)

Ces lois ancestrales sont depuis longtemps violées. Nous avons la responsabilité de protéger les droits des générations futures à l'eau potable et à la subsistance. Nous demandons que le Canada et les États-Unis se fassent les champions de cette initiative et qu'une véritable réconciliation ait lieu.

*Mahsi cho* à tous pour votre attention.

**Le président:** Merci.

Nous passerons maintenant à Stephanie Peacock, analyste principale à la Fondation du saumon du Pacifique.

Vous avez cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

**Mme Stephanie Peacock (analyste principale, Fondation du saumon du Pacifique):** Je vous remercie.

Je m'appelle Stephanie Peacock, analyste principale à la Fondation du saumon du Pacifique. Je travaille à Whitehorse au Yukon, et je me joins à vous aujourd'hui depuis les territoires traditionnels de la Première Nation Kwanlin Dün et du Conseil des Ta'an Kwäch'än.

La Fondation du saumon du Pacifique est une organisation non gouvernementale vouée à la gestion et à la conservation du saumon du Pacifique en Colombie-Britannique et au Yukon. Nous investissons dans des initiatives communautaires et nous dirigeons des programmes scientifiques qui contribuent à éclairer les activités de conservation et de gestion de l'espèce.

Mon champ d'expertise est l'écologie des populations de saumon. Mon travail consiste à colliger et à analyser des données sur le saumon pour comprendre la situation de l'espèce en Colombie-Britannique et au Yukon. Ce travail m'a familiarisée avec la situation et les tendances des populations de saumon quinnat du Yukon d'origine canadienne, un groupe qui n'est pas uniforme, mais plutôt composé de 12 populations génétiquement et écologiquement distinctes, qu'on appelle « unités de conservation ».

Chacune de ces unités de conservation présente sa propre histoire évolutive et constitue une unité de biodiversité irremplaçable. Il est essentiel de préserver cette diversité chez le saumon quinnat du Yukon pour en assurer la résilience face au changement climatique. Selon une étude récente, les montaisons de saumon quinnat du Yukon vers le Canada ont été au fil du temps 2,1 fois plus longues et 1,4 fois plus stables qu'elles ne l'auraient été avec une seule population homogène.

Malheureusement, le fait est que nous avons très peu d'informations sur l'état de la plupart des unités de conservation du saumon. Les données publiques disponibles portent principalement sur les passages à la frontière. La base de données publiques du ministère des Pêches et des Océans sur les géniteurs ne contient pas une seule estimation du nombre de saumons quinnats ayant frayé au Yukon depuis 2008. Nous devons améliorer la disponibilité des données et

la surveillance à l'échelle des unités de conservation pour pouvoir déterminer quand et où intervenir afin d'éviter les disparitions locales et la perte de biodiversité. D'après les données limitées dont nous disposons, les récents déclin chez le saumon quinnat du Yukon semblent survenir dans toutes les unités de conservation.

Pourquoi ces saumons disparaissent-ils? Il n'y a pas de cause unique. Il s'agit vraisemblablement des facteurs habituels, résultant de décennies de détérioration et d'amenuisement de l'habitat. Au Yukon, cela est principalement dû à l'exploitation minière et aux barrages hydroélectriques, à la pêche commerciale et au changement climatique. Cependant, le saumon quinnat du Yukon se distingue par quelques facteurs. Tout d'abord, c'est le saumon qui a la plus longue migration sur la planète, ce qui aggrave les menaces auxquelles il s'expose en eau douce. Plus particulièrement, le changement climatique s'accompagne d'une hausse sans précédent de la température des cours d'eau, qui a été corrélée depuis 28 ans à une baisse de la productivité du saumon quinnat du Yukon. Cette situation augure mal, compte tenu des effets prévus du changement climatique. Il faut prioriser les stratégies visant à atténuer la hausse des températures fluviales et leurs effets sur le saumon, comme la protection des zones humides et des bassins versants non aménagés.

Le saumon quinnat du Yukon fait l'objet d'une gestion bilatérale en vertu de l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon de 2001, qui reconnaît l'intérêt mutuel d'une conservation et d'une gestion efficaces. Cependant, la gestion actuelle continue de privilégier la récolte, même si le niveau des prises admissibles a chuté à zéro. En outre, le Comité du fleuve Yukon n'est pas parvenu au cours des dernières années à s'entendre sur les recommandations de gestion. Face à des déclin sans précédent, nous devons réexaminer cet accord et mettre davantage l'accent sur la conservation et le rétablissement de la biodiversité.

Considérant la complexité du cycle évolutif et des systèmes de gestion du saumon quinnat du Yukon, son rétablissement commande une approche multiforme. Les discussions sur la gestion doivent privilégier la préservation de la biodiversité du saumon quinnat du Yukon d'origine canadienne plutôt que les passages à la frontière. Le Canada peut mener cette discussion en appuyant la surveillance et l'évaluation des unités de conservation et en bonifiant l'accès aux données. Il faut faire pression sur les autorités américaines pour qu'elles priorisent une conservation efficace du saumon, comme prévu à l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon, et pour qu'elles combattent toute pêche illégale ou mortalité accessoire du saumon quinnat.

Même s'il faut continuer d'étudier les facteurs causant ces déclin, nous ne pouvons pas attendre que les preuves s'accumulent avant d'agir concrètement pour prévenir la disparition du saumon quinnat du Yukon.

Je vous remercie.

• (1550)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à la période de questions.

Pour commencer, je donne la parole à M. Arnold, pour six minutes ou moins.

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également les trois témoins pour leurs éclairants témoignages.

Madame Peacock, je commencerai par vous. Pouvez-vous nous préciser quel type de saumon quinnat fréquente le fleuve Yukon et les rivières Alsek et Porcupine? S'agit-il d'un saumon quinnat de type fluvial ou de type océanique? Est-ce qu'il passe un certain temps à grossir dans l'environnement fluvial, ou est-ce qu'il migre rapidement vers la mer?

**Mme Stephanie Peacock:** Ce sont des saumons quinnats de type fluvial. Comme je l'ai dit, en raison de leurs longues migrations — ces poissons migrent sur plus de 2 000 kilomètres vers l'amont — ils passent effectivement du temps en eau douce au stade juvénile avant d'arriver à l'océan; c'est pourquoi on les considère comme des saumons quinnats 1+ ou de type fluvial. L'endroit où ils croissent est variable et, vu la longueur du fleuve Yukon, il n'est pas facile de repérer précisément leurs principaux habitats de croissance. Le cours principal du Yukon leur offre de nombreuses zones propices.

**M. Mel Arnold:** Est-ce que ces cours d'eau contiennent ce qu'on appelle souvent des stocks mixtes S0, S1, S2, ou s'agit-il uniquement d'individus de type fluvial S1 ou S2?

**Mme Stephanie Peacock:** Je crois que c'est ce dernier type. J'ignore si c'est le cas dans les tronçons inférieurs du fleuve, mais pour le saumon d'origine canadienne, c'est majoritairement des stocks 1+ en croissance.

**M. Mel Arnold:** Sait-on où ces stocks migrent lorsqu'ils atteignent la mer?

**Mme Stephanie Peacock:** Le ministère de la Pêche et de la Chasse de l'Alaska a mis en place un assez bon programme d'échantillonnage des saumons quinnats juvéniles. Je n'en connais pas parfaitement les détails, mais je sais qu'on constate depuis quelques années une hausse de la mortalité aux stades marins juvéniles, ce qui est certainement considéré comme un facteur de déclin.

**M. Mel Arnold:** Je m'adresserai maintenant à Mme Mayes.

Quel est selon vous le principal risque pour la santé du saumon du fleuve Yukon?

**Mme Brandy Mayes:** Je ne vois pas de principal risque unique. Je vois de multiples risques.

Bien sûr, nous faisons face au changement climatique, et avec le réchauffement des eaux et la distance, les poissons qui remontent n'ont plus la même taille qu'avant, et donc ils ne frayent plus aussi abondamment. Il faut que davantage de poissons remontent aux frayères.

Je pense également qu'il faut se pencher sur le nombre de saumons roses et de saumons kéta relâchés par les écloséries dans la mer de Béring et dans l'océan. Les chalutiers contribuent énormément.

Ensuite, bien sûr, du côté canadien les saumons se heurtent — parce que c'est la plus longue migration — à la centrale hydroélectrique des rapides de Whitehorse, dont l'échelle à poissons est inefficace. Il y a aussi la mortalité des juvéniles en migration de sortie.

Il n'y a pas de facteur unique; il y en a plusieurs. Je suis désolée de ne pas avoir pu vous en donner seulement un.

**M. Mel Arnold:** Votre réponse est très intéressante, parce qu'elle me permet d'enchaîner sur une de mes prochaines questions pour certains d'entre vous: dans quel état se trouvent ces poissons quand ils reviennent pour frayer? Vous venez de dire qu'ils sont plus pe-

tits. D'après vous, est-ce une indication qu'ils ont moins de nourriture à leur disposition, ou est-ce que des facteurs génétiques sont en jeu; autrement dit, le fait que les plus gros individus soient capturés, peu importe le moyen, peut-il affecter le patrimoine génétique?

• (1555)

**Mme Brandy Mayes:** Des études ont été menées sur ce sujet et sur la taille des poissons. À l'époque où il y avait encore une activité de pêche, c'étaient les gros poissons qui étaient capturés.

J'en reviens au savoir traditionnel. Les tribus autochtones qui peuplaient les rives du fleuve Yukon du côté de l'Alaska disaient qu'elles savaient toujours quand le poisson était d'origine canadienne, en raison de sa taille. Elles disaient qu'il était plus gras, plus lourd et relativement plus grand, et qu'il était pêché en premier. Ce qui, bien sûr, se répercute sur la génétique. Avec le temps, on se retrouve aujourd'hui avec des saumons à la forme plus oblongue, ce qui signifie qu'ils doivent remonter frayer en plus grand nombre si on veut reconstituer les stocks.

**M. Mel Arnold:** Cheffe Tom, puis-je vous demander de répondre essentiellement à la même question? Dans quel état se trouvent les poissons qui remontent dans votre région, et pourquoi, d'après vous?

**La cheffe Nicole Tom:** On nous a souvent signalé des différences dans l'apparence des poissons. Ils sont plus petits, ils ont plus de cicatrices et une chair plus tendre, ils sont tout simplement différents. Quand les grands-mères préparent les saumons, elles disent « Le poisson a l'air différent ».

Comme vous avez entendu, de nombreux facteurs sont en jeu. Nous savons que l'environnement où vit le saumon souffre d'une quelconque façon, et c'est une indication de ce qui se passe. Nous ignorons au juste ce qu'il en est.

**Le président:** Merci, monsieur Arnold.

Nous passons maintenant à M. Hanley, pour six minutes ou moins s'il vous plaît.

**M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.):** Merci beaucoup, et merci aussi à nos trois témoins.

Je remercie également tous les députés qui ont appuyé la réalisation de cette étude. Je suis ravi de pouvoir enfin discuter d'un enjeu aussi crucial, et j'espère qu'au cours des prochaines séances avec les témoins, chacun d'entre nous pourra non seulement comprendre pourquoi il s'agit d'un enjeu crucial, pour le Yukon comme pour l'Amérique du Nord dans son ensemble, mais aussi réfléchir aux mesures concrètes qui peuvent être prises pour remédier à cette situation.

Cheffe Tom, je commencerai par vous. Dans votre exposé, vous vous êtes décrite comme une mère. Je sais que vous avez une famille, dont vous êtes très fière, et que votre communauté est située en plein milieu du Yukon — la plaque tournante du Yukon, comme on dit —, à Carmacks, dans un lieu magnifique. Cependant, je vous demanderais de nous décrire quel est l'impact de la situation du saumon quinnat sur votre communauté et votre famille, y compris sur les camps de pêche et la tradition qui entoure les camps de pêche.

**La cheffe Nicole Tom:** Nos familles et notre communauté sont dans ce que j'appelle un état de traumatisme collectif. C'est une blessure au cœur, une blessure à l'âme qui affecte tout notre être. Nous sommes le peuple de Little Salmon Carmacks. Sans saumon, où allons-nous aller? On nous a infligé la ruée vers l'or et les pensionnats, et beaucoup de choses nous ont déjà été enlevées et sont disparues. À ce stade, nous sommes en train de perdre la culture, qui est l'essence même de notre nation, et cette culture c'est le saumon.

Le camp de pêche englobe tellement de choses, et aujourd'hui nos camps de pêche sont vides; vous pouvez le constater tout au long du fleuve Yukon. C'est une situation qui dure depuis de très nombreuses années, et elle est absolument dévastatrice pour notre peuple. Durant la période des Fêtes, nos enfants ont fabriqué un père Noël, et nous leur avons demandé de demander au père Noël ce qu'ils souhaiteraient avoir. Dans les bras du Père Noël se trouvait un énorme saumon quinnat; les enfants ont tellement ressenti ce sentiment de désolation qu'ils ont écrit au Père Noël pour lui demander que le saumon revienne. Nos aînés, qui sont habitués à la vitamine D et à tous ces merveilleux omégas qui en découlent, le ressentent dans leurs os. Ils veulent absolument avoir du saumon. Tout le monde essaie de respecter le fait que nous ne pouvons pas le faire maintenant, et on nous dit de temporiser. Pour nous, c'est « duhuli », c'est déchirant de voir notre communauté et notre peuple subir une perte aussi dévastatrice.

• (1600)

**M. Brendan Hanley:** Cheffe Tom, j'ai une question complémentaire: vous avez décrit la situation de manière déchirante, mais pourquoi serait-il important que les Canadiens connaissent cet enjeu et qu'ils y réfléchissent? Pourquoi est-ce important pour le Canada, et pas seulement pour votre communauté ou pour le Yukon?

**La cheffe Nicole Tom:** Nous sommes tous Canadiens. Nous aimons tous la terre de nos aïeux. Nous sommes le vrai Nord, fort et libre. Nous aimons la randonnée, le vélo, le canoë, la motoneige et le patin. Nous aimons notre environnement. C'est ce qui fait de nous des Canadiens. Nous aimons les montagnes majestueuses. Nous aimons les eaux claires.

À l'heure actuelle, la Première Nation de Little Salmon Carmacks est confrontée à un problème urgent sur son territoire. Nous avons une vieille mine abandonnée, la mine BYG, et il y a une menace de fuite ou de rupture lors des crues. On y trouve tellement de contaminants horribles et mortels qui pourraient se déverser dans le ruisseau Dome, la rivière White et le fleuve Yukon, l'écosystème même qui souffre déjà en ce qui concerne le saumon. Ces problèmes sont énormes. C'est un écocide. C'est la mort d'un environnement. Le saumon ne fait que nous donner un signe et un message pour l'ensemble de notre environnement que nous aimons en tant que Canadiens, et c'est pourquoi c'est important. Ces choses nous arrivent en ce moment même. Nous devons écouter les messages.

**M. Brendan Hanley:** Merci beaucoup.

Il me reste peu de temps, alors, madame Mayes, je me demande si vous pourriez nous décrire certaines des principales mesures que la Première Nation de Kwanlin Dün prend pour restaurer le saumon.

**Mme Brandy Mayes:** Kwanlin Dün a pris plusieurs mesures au fil des ans. Le MPO n'a pas dans ses dossiers une partie des souvenirs de Stephanie Peacock, mais notre Première Nation a un projet de restauration et de surveillance du saumon à Michie Creek depuis

plus de 24 ans. Il s'agit de l'une des plus longues montaisons du monde où le saumon va frayer. C'est l'un des projets de restauration que nous menons. Nous gardons ce ruisseau ouvert. Nous éliminons les obstacles. Nous dénombrons les nids de frai. Nous surveillons la température et la qualité de l'eau. Nous y menons plusieurs initiatives. Nous le faisons depuis un certain temps.

Nous avons également le projet de sonar sur la rivière Takhini, dans le cadre duquel nous examinons les chiffres. La Takhini est un affluent du fleuve Yukon et une importante rivière à saumons. Il est très important pour nous d'analyser le nombre de prises afin de pouvoir envisager des efforts de restauration dans cet écosystème.

En plus de toutes les autres mesures formelles...

**M. Brendan Hanley:** Je vais probablement devoir vous demander de poursuivre au prochain tour.

**Mme Brandy Mayes:** Je comprends, bien sûr, il y a aussi le saumon quinnat.

**M. Brendan Hanley:** Si nous n'avons pas le temps, vous pourriez nous soumettre cela par écrit.

**Mme Brandy Mayes:** Très bien.

**Le président:** Nous donnons la parole à Mme Desbiens pour, au plus, six minutes.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Merci, monsieur le président.

Sauf le respect que j'ai pour la question que nous étudions aujourd'hui, je dois utiliser mon temps de parole pour discuter de ma motion. Le caractère urgent de la situation m'oblige à y consacrer ces six minutes.

Je veux aussi vous annoncer qu'aujourd'hui, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité une motion pour signaler au fédéral, d'abord, son inquiétude face aux allocations de quotas trop minces, à la disparition possible de la pêche aux crevettes et aux dangers auxquels sont exposés le pêcheurs de crevette dans notre secteur du Québec.

Comme je l'ai dit, cette motion a été adoptée à l'unanimité, il y a quelques heures seulement. Je voudrais qu'on puisse discuter de la pertinence de mettre en place deux études sur la façon dont le MPO s'y prend et les critères qu'il utilise pour déterminer la vie, la survie et les répercussions que cela aura dans les villages de tous les pêcheurs de crevette du Québec.

• (1605)

[Traduction]

**Le président:** Pouvons-nous régler cette question à la fin? Nous avons quelques motions. Vous disposez de quatre minutes.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Je pense qu'on pourrait le faire. C'est mon temps de parole. Je peux l'utiliser à cette fin.

[Traduction]

**Le président:** Oui.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Je pense que cela va aller vite.

Puis-je lire ma motion?

[Traduction]

**Le président:** Très bien.



[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Compte tenu de la baisse importante de la biomasse de crevettes, de la faible allocation de sébaste accordée à la flottille de crevettiers, de la possible disparition de l'industrie de la crevette et des répercussions sur les pêcheurs, les aides-pêcheurs, les propriétaires et les employés d'usine de transformation ainsi que sur les communautés côtières et les entreprises; et compte tenu de l'urgence d'agir, je propose:

Que, conformément à l'article 108(2), le Comité entreprenne une étude sur les barèmes utilisés par le ministère des Pêches et des Océans (MPO) pour fixer les quotas de pêches au Sébaste, notamment sur ceux qu'a annoncés la ministre le 26 janvier dernier, ce, afin d'évaluer l'ampleur des effets de ceux-ci sur l'industrie de la pêche à la crevette; que le Comité alloue un minimum de deux rencontres pour mener cette étude; que la rencontre du 27 février soit allouée pour entendre la ministre et les hauts fonctionnaires du MPO afin qu'il réponde aux questions du Comité pendant deux heures et que la rencontre du 29 février soit allouée aux témoins que le Comité jugera nécessaire d'entendre; que le Comité fasse rapport de ses observations et recommandations à la Chambre.

[Traduction]

**Le président:** M. Cormier a levé la main.

[Français]

**M. Serge Cormier (Acadie—Bathurst, Lib.):** Oui, monsieur le président.

J'aimerais proposer un petit amendement à cette motion. Je peux le lire, et je pourrai ensuite l'envoyer au Comité.

À la fin de la motion de Mme Desbiens, on lit: « que le Comité fasse rapport de ses observations et recommandations à la Chambre. »

On le remplacerait par « que le Comité rédige une lettre à la fin de l'étude avec ses recommandations à la ministre pour un plan d'aide à l'industrie de la crevette. »

[Traduction]

À la fin alors, en anglais, au lieu de ce que je viens de lire, ce sera: « *That the committee draft a letter at the end of the study with its recommendation to the minister for a plan to assist the shrimp industry.* »

Je vais l'envoyer tout de suite à la greffière.

**Le président:** Y a-t-il d'autres interventions?

**M. Mel Arnold:** Pouvons-nous suspendre la séance pendant quelques minutes?

**Le président:** D'accord, nous suspendons la séance pour quelques minutes.

● (1605)

(Pause)

● (1610)

**Le président:** Tout d'abord, est-ce que tout le monde a une copie de l'amendement de M. Cormier?

Y a-t-il une discussion?

En l'absence de discussion, nous allons voter sur l'amendement, ou convient-il à tout le monde?

**M. Mel Arnold:** Nous n'avons pas d'opposition à l'amendement.

**Le président:** Très bien, donc il n'y a pas d'opposition de votre part et rien de notre côté.

Madame Desbiens, vous êtes d'accord avec l'ajout, avec l'amendement, n'est-ce pas?

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Compte tenu de l'urgence de la situation, pour moi, la lettre est peut-être plus efficace pour revenir rapidement aux pêcheurs.

(L'amendement est adopté.)

[Traduction]

**Le président:** Très bien, nous allons maintenant débattre de la motion modifiée.

**M. Serge Cormier:** Monsieur le président, je tiens simplement à préciser une chose, pour m'assurer que la greffière a bien compris: il s'agissait d'enlever le rapport de...?

Très bien, c'est parfait.

**Le président:** Monsieur Arnold, vous avez la parole.

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie.

Il semble que nous avons un lot de nouvelles études qui s'accroissent. L'une d'entre elles vient de remplacer une étude déjà inscrite au programme, puis un autre vient remplacer l'étude la plus récente...

● (1615)

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NP):** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Veuillez m'excuser, cher collègue, je veux simplement souligner que l'interprétation ne fonctionne pas.

**Le président:** Il n'y a pas d'interprétation?

**M. Mel Arnold:** Je peux réessayer pour voir...

**Le président:** Très bien, réessayez, monsieur Arnold.

**M. Mel Arnold:** D'accord. Il semble que nous sommes saisis de nombreuses motions d'étude. L'une d'entre elles remplace ou déplace des motions et des études que nous avons déjà inscrites au programme, et la fois suivante, nous recevons une motion pour une autre étude qui déplace ce dont nous étions convenus lors de la dernière réunion.

Monsieur le président, je suggère que nous organisions une réunion du Sous-comité pour discuter de tout cela et essayer d'établir le flux des travaux et le plan de travail dans un avenir proche.

Sur ce, je cède la parole aux autres intervenants.

**Le président:** En fait, je suis d'accord dans une certaine mesure, monsieur Arnold. Nous devrions bientôt consacrer une heure environ aux travaux du Comité pour examiner ce qu'il y a déjà au programme et ce qui est nouveau, et voir où et quand les choses vont s'insérer dans le calendrier.

D'ici au mois de juin, il ne reste vraiment pas beaucoup de temps. Nous avons une semaine de séance en mars. Ensuite, ce sera avril, mai et juin et ce sera tout. Nous devrions essayer de le faire au plus tard jeudi prochain, ou à notre retour de la relâche pour essayer de préciser le tout.

Je reviens à la motion modifiée.

Je sais qu'on a demandé que nous le fassions les 27 et 29 février, mais ce sera peut-être impossible. Nous consacrerons environ une heure aux travaux du Comité à notre retour de la relâche de la semaine prochaine afin d'examiner le calendrier et de voir où nous pouvons caser les choses.

Nous avons déjà des témoins prévus pour jeudi, pour l'étude sur le saumon du Yukon. Je ne veux pas les décommander tout de suite, car ils sont en train de prendre leurs dispositions.

Allez-y, monsieur Arnold.

**M. Mel Arnold:** Il nous reste également à fournir des instructions de rédaction pour l'étude sur la pêche INN. J'espère que nous pourrions le faire avant que ce que nous avons entendu s'efface de notre mémoire.

Je vous remercie.

**Le président:** Oui.

Tout le monde est-il d'accord avec la motion modifiée?

(La motion modifiée est adoptée.)

**Le président:** Madame Barron, vous avez la parole pour au plus six minutes.

**Mme Lisa Marie Barron:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins de leur présence. Il y a beaucoup d'excellents témoignages qui nous aideront dans notre travail sur ce sujet important.

Monsieur le président, cela ne devrait prendre qu'une minute au maximum. Cela concerne notre étude, et c'est pourquoi je soulève la question maintenant. J'ai remis une motion à mes collègues. Je crois que la greffière l'a également distribuée. En ce qui concerne l'étude dont nous parlons aujourd'hui, je propose simplement:

Que le Comité inclut...

Le mot « inclut » est là.

... deux heures de témoignages à son étude sur la viabilité de la population des stocks de saumon du Yukon, en se concentrant sur les questions transfrontalières liées à la santé à long terme des populations de saumon sauvage de la Colombie-Britannique.

À mesure que nous entendons des témoins, il devient de plus en plus évident que cette motion est importante pour élargir légèrement l'étude. Cependant, cela ne prendra pas plus de temps. Ce sera inclus dans l'étude en cours.

**Le président:** Je vous remercie.

Nous avons entendu le libellé de la motion.

Monsieur Arnold, vous avez la parole.

**M. Mel Arnold:** Pour plus de clarté, l'imprimé distribué contenait les mots « ajoute deux heures ». La motion...

**Le président:** En fait, elle l'a modifiée en remplaçant « ajoute » par « inclut » dans le document que j'ai sous la main.

**M. Mel Arnold:** Très bien, donc nous sommes d'accord avec la modification du libellé.

Je vous remercie.

**Le président:** Très bien.

Tout le monde est-il d'accord avec la motion présentée?

(La motion est adoptée.)

**Mme Lisa Marie Barron:** C'est très bien.

Puis-je poursuivre ma série de questions?

**Le président:** Oui, il vous reste quatre minutes et demie.

**Mme Lisa Marie Barron:** Très bien.

Nous avons entendu beaucoup de témoignages intéressants aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Peacock.

Vous avez parlé du manque de données publiques depuis 2008. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce manque de données, sur ses conséquences et sur toute autre information que vous souhaiteriez nous fournir?

**Mme Stephanie Peacock:** Bien sûr. C'est une excellente occasion d'en dire plus à ce sujet. Comme Brandy Mayes l'a dit, j'aimerais souligner qu'il y a beaucoup de surveillance et que les Premières Nations ont pris des mesures remarquables pour surveiller le saumon sur leurs territoires.

Je pense que l'un des problèmes tient au fait que le MPO n'a pas pris l'initiative de centraliser les données et de les rendre accessibles. Même si le MPO assure également une surveillance dans le cadre de plusieurs projets de sonar, ces données sont en grande partie rendues publiques lors de réunions du comité technique mixte et du Comité du fleuve Yukon. En réalité, elles sont enfouies dans des centaines de pages de rapports en PDF dont il est difficile d'extraire des chiffres. Elles ne sont pas fournies dans un format analysable.

Dans mes travaux pour essayer de comprendre les populations de saumon, de rendre publics ces renseignements et de créer une base commune de compréhension de la situation du saumon, il est extrêmement difficile d'extraire ces données des rapports et de les copier ligne par ligne. Je ne peux même pas faire de copier-coller à partir des rapports du comité technique mixte, car ils sont protégés par mot de passe.

Je pense que l'accessibilité est un enjeu majeur. Le MPO a toujours été chargé de compiler et d'analyser les données et de les rendre accessibles. De plus en plus, nous constatons que la collecte de données est effectuée par les Premières Nations. Il faut leur rendre hommage. Cela signifie qu'il y a une certaine lacune dans la compréhension de la situation dans son ensemble. C'est ce que je vois vraiment comme un rôle à remplir.

• (1620)

**Mme Lisa Marie Barron:** Merci infiniment, et j'espère que je ne vous mettrai pas dans une situation où vous serez de nouveau interrompue avant la fin, madame Mayes.

Vous avez parlé de l'importance de l'interface entre les savoirs autochtones et les connaissances scientifiques. Je me demande si vous pouvez nous en dire plus à ce sujet, car je pense que cela a un lien avec ce dont nous venons de parler.

**Mme Brandy Mayes:** Bien sûr.

Les deux systèmes de connaissances sont tout aussi importants l'un que l'autre, mais nous avons tendance à mettre de côté les connaissances autochtones et à reconnaître la plupart des connaissances scientifiques.

Quand on regarde la situation sur le fleuve Yukon, les riverains sont ceux qui savent vraiment ce qui se passe. Ils se sont employés à maintenir les populations de saumon. Ils entretiennent une relation avec le saumon depuis des milliers d'années sans épuiser la ressource. Si nous examinons ensuite la manière dont nous avons géré cette ressource sur la base de données scientifiques, nous sommes en difficulté. On s'est contenté de chiffres et d'une approche quantitative, sans tenir compte de ce qui se passait dans le fleuve.

Nous regardons ce que dit le site de Pilot Station, et on dit que c'est la réalité scientifique. On examine les chiffres recueillis et on dit que nous allons gérer à la fourchette supérieure quant au nombre de saumons que nous pouvons récolter dans cet écosystème alors que les Autochtones disent que non, nous devons en fait ralentir.

Cela fait 20 ans que nos gens disent qu'il faut ralentir la pêche. Nous devons reconnaître qu'il ne faut pas prendre toute la première montaison, car ce sont les premiers qui vont réussir à passer. Ce sont les plus rapides. Ce sont les mâles. Ensuite, les gens disent: « D'accord, c'est le milieu de la montaison, alors nous allons prendre les suivants. » En tant que riverains, nous savons que ce sont les plus gros saumons. Ce sont les femelles les plus lentes qui remontent. Nous savons que nous devons laisser passer ces femelles, et c'est pourquoi nous ne prélevons pas cet afflux important lors de la deuxième montaison. Nous prenons les premiers saumons parce que nous savons que d'autres mâles arrivent.

C'est le savoir ancestral, un savoir que nous avons acquis en observant la situation sur le fleuve. C'est pourquoi il est si important d'en tenir compte lorsque nous envisageons d'élaborer et de reconstruire un plan, ou même lorsque nous gérons les stocks « en saison », comme ils disent.

**Le président:** Il vous reste 20 secondes.

**Mme Lisa Marie Barron:** Ça va. Je ne vais pas obliger l'un ou l'autre de nos témoins à essayer de répondre à une question en 15 secondes.

**Le président:** Très bien. Je vous remercie.

Il nous reste cinq minutes pour la première heure. Je crois que c'est au tour de M. Bragdon, et s'il pouvait s'en tenir à moins de cinq minutes, ce serait formidable.

**M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC):** Ce n'était pas une allusion, n'est-ce pas, monsieur le président?

Je suis heureux d'être parmi vous. Je tiens à remercier tous nos témoins. Je vous remercie d'avoir pris le temps de vous joindre à nous. C'est un honneur pour nous de vous compter parmi nous. Merci à notre collègue, M. Hanley, d'avoir fait pression pour que cela se produise et pour la passion qui l'anime dans ce dossier. C'est tellement important et vital.

J'espère avoir un jour l'occasion de visiter le magnifique territoire du Yukon. Je n'y suis jamais allé, mais j'espère le faire un jour.

Entendre vos histoires et vous entendre parler de l'importance évidente du saumon et du lien entre le saumon et votre peuple est vraiment révélateur.

Je suis pragmatique. Je sais que je ne suis pas aussi technique ou scientifique, mais pourriez-vous prendre un peu de recul et examiner la situation du point de vue d'un profane en passant en revue l'ensemble des données et des renseignements, qui sont tous très importants, et en les ramenant à ce que vous classeriez comme étant les trois plus grands défis? Je sais que les défis sont nombreux, mais quels sont les trois plus grands défis pour lesquels vous pensez que nous pourrions trouver le plus rapidement une solution ou que nous pourrions prendre le plus rapidement des mesures concrètes pour nous rapprocher d'une restauration des stocks dans vos rivières?

Je sais que c'est une question vaste et ouverte, mais je pense que beaucoup de gens qui nous écoutent veulent savoir ce que nous pouvons faire en ce qui concerne les températures et les choses du

genre dans l'ensemble. Ce sont de grands défis avec lesquels nous devons composer longtemps. Je ne sais pas si des mesures immédiates, surtout de la part d'une nation, vont régler ou résoudre ce problème, mais il y a peut-être des mesures que nous pouvons prendre localement et qui sont sous notre contrôle.

Je commencerai par vous, madame Mayes, puis j'aimerais entendre Mme Peacock et, bien sûr, la cheffe Tom. Voilà pour mon long préambule, mais c'est maintenant à vous de répondre à cette grande question.

• (1625)

**Mme Brandy Mayes:** Merci.

Il est certain que vous serez le bienvenu au Yukon si vous venez nous rendre visite, et nous vous ferons passer un bon moment.

Eh bien, il n'y a pas qu'une seule chose, mais j'aimerais dire que la priorité pour Kwanlin Dün est que nous examinons les accords au titre du chapitre 16 et que nous avons besoin d'une nouvelle passe à poissons. Une nouvelle passe à poissons est une chose. Ce ne sera pas immédiat. Il faudra du temps, beaucoup de ressources et d'argent. Il en faut une pour la montaison et une pour la dévalaison. Nous devons examiner les répercussions de ce barrage. Nous devons poursuivre les études. Des travaux sont en cours. C'est la première chose à faire pour Kwanlin Dün.

Le centre d'intendance étudie la possibilité de créer une petite écloserie de restauration, d'intendance ou de conservation pour laquelle nous pourrions prendre une partie des stocks de géniteurs restants afin de nous assurer que nous pouvons restaurer certains ruisseaux.

Je pense que notre troisième priorité consiste à soutenir la stratégie de reconstitution et de travailler avec les États-Unis sur les prises accessoires dans l'océan. Je pense que c'est notre grande priorité de l'autre côté.

**M. Richard Bragdon:** Bien joué. Je vous remercie. C'était une grande question.

Dans le temps qu'il me reste, je vais m'adresser rapidement à vous, madame Peacock. Ensuite, j'aimerais vraiment entendre la cheffe Tom. Essayez d'être aussi brève que possible. Donnez-moi les trois principales.

**Mme Stephanie Peacock:** Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que Brandy Mayes a dit. Elle a fait un travail remarquable.

En ce qui concerne le barrage de Whitehorse, je pense que l'essentiel est que, même si cela prendra du temps, l'occasion est immédiate. Comme elle l'a dit, le permis est en train d'être renégocié pour 2025. C'est une occasion immédiate. Encore une fois, comme elle l'a dit, cela met la pression sur nos partenaires américains de l'autre côté de la frontière pour qu'ils limitent la mortalité illégale et accidentelle du saumon quinnat. Ce sont des changements immédiats.

D'autres mesures seront difficiles et prendront du temps, mais nous devons nous y atteler le plus tôt possible.

**M. Richard Bragdon:** Merci.

Cheffe Tom, allez-y.

**La cheffe Nicole Tom:** Oui, venez visiter le Yukon. Vous vous y plairez.

Je dirais que les trois comprendraient notre accord avec l'Alaska, qui doit être négocié. Je dirais également qu'il faut réglementer les rejets par les mines d'eau contaminée dans les zones de frai des affluents du fleuve Yukon. Je dirais que le troisième élément serait le barrage.

**M. Richard Bragdon:** C'est excellent.

Mon temps de parole est-il écoulé?

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

**M. Richard Bragdon:** Je ferai la même chose. Je serai très aimable. Je ne veux pas les interrompre.

Vous avez toutes été excellentes. Je vous remercie.

C'est tout.

**Le président:** Nous avons terminé notre première heure avec nos témoins.

Je tiens à remercier Brandy Mayes, Stephanie Peacock et la cheffe Nicole Tom d'être venues en personne et par Zoom et d'avoir transmis leurs connaissances au Comité dans le cadre de cette étude très importante.

Si vous pensez à quelque chose que vous aimeriez ajouter aux réponses aux questions qui vous ont été posées, n'hésitez pas à le faire parvenir à la greffière et nous ferons en sorte que cela fasse partie de la discussion.

Nous allons faire une courte pause pendant que nos prochains témoins s'installent.

Tous sont sur Zoom pour la prochaine heure environ.

Nous suspendons la séance pour un moment.

• (1625)

(Pause)

• (1630)

**Le président:** Bienvenue à tous.

Avant de commencer, j'aimerais faire quelques observations à l'intention des témoins qui viennent de se joindre à nous.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui participent par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour l'activer et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

Des services d'interprétation sont à la disposition des participants sur Zoom, c'est-à-dire tous les témoins de cette réunion. Au bas de votre écran, vous avez le choix entre l'audio du parquet, l'anglais ou le français.

Par ailleurs, je voudrais simplement rappeler aux membres de faire très attention lorsqu'ils manipulent leur oreillette, surtout lorsque votre microphone ou celui de votre voisin est activé. Une oreillette placée trop près du microphone est l'une des causes les plus fréquentes des retours sonores qui sont extrêmement nocifs pour les interprètes et qui causent de graves blessures.

Bienvenue aux témoins.

Au sein de notre deuxième groupe de témoins, nous accueillons aujourd'hui, par Zoom, à titre personnel, Mme Bathsheba Demuth, professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société à l'Université Brown. Nous accueillons également M. Dennis Zimmermann, consultant en gestion des pêches et de la faune et

membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique chez Big Fish Little Fish Consultants. Nous accueillons la cheffe Rhonda Pitka, du conseil du village Beaver et Elizabeth MacDonald du Conseil des Premières Nations du Yukon.

Nous commencerons par les déclarations liminaires.

Nous allons donner la parole à Bathsheba Demuth pour une déclaration liminaire d'au plus cinq minutes.

• (1635)

**Mme Bathsheba Demuth (professeure doyenne associée d'histoire, d'environnement et de société, Brown University, à titre personnel):** Merci, monsieur le président.

C'est un honneur de m'adresser à vous. J'aimerais commencer mes brèves remarques en expliquant qui je suis. Je suis historienne de l'environnement et j'écris actuellement un livre sur les relations entre les humains et l'écologie dans le bassin hydrographique du Yukon au cours des deux derniers siècles, de sorte que le saumon et la gestion des stocks de saumon ont manifestement une grande incidence dans cette histoire.

Dans le cadre de ce travail, j'ai parcouru le fleuve, surtout du côté de l'Alaska jusqu'à présent, en bateau et en traîneau à chiens, et j'ai également travaillé avec des sources d'archives et des recherches scientifiques.

Ce qui ressort de tout cela, de manière très générale, mais essentielle, je pense, c'est que le saumon fait partie intégrante de la vie des collectivités autochtones et des Premières Nations de l'Alaska, ainsi que de celle des autres utilisateurs des ressources de subsistance le long du fleuve Yukon et de ses affluents. C'est vrai depuis que des gens vivent le long de ce fleuve.

Aujourd'hui, les camps de pêche sont des lieux d'échange culturel, d'apprentissage de la langue et de revitalisation sociale, de sorte que la possibilité de pêcher est un enjeu de sécurité alimentaire et de justice environnementale. Je sais que des membres du Comité se rendent au Yukon pour s'entretenir avec des membres des Premières Nations et des gens sur le terrain. Je me concentrerai donc brièvement sur trois points qui sont ressortis de mes entretiens et de mes recherches générales sur l'établissement, l'extraction minière et le défi réglementaire que les changements climatiques posent pour l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon.

Premièrement, en ce qui concerne l'établissement, je vais généraliser assez grossièrement ici, parce que le Yukon est très long, mais une adaptation historique clé à la vie dans les milieux arctiques et subarctiques du Yukon a consisté pour les sociétés à se déplacer, à être entièrement ou partiellement nomades, de sorte que lorsque les habitudes de migration du caribou changeaient, les gens pouvaient ajuster leur lieu de vie et de chasse pour croiser à la fois le caribou et le saumon.

Depuis les mesures de colonisation des États-Unis et du Canada, notamment au moyen de l'enseignement obligatoire, les peuples des Premières Nations et les peuples autochtones de l'Alaska sont devenus beaucoup moins mobiles, car on ne peut pas déplacer un village comme Old Crow simplement parce que le caribou se trouve ailleurs, mais on peut établir des collectivités près des zones où la pêche au saumon est bonne. L'attente coloniale de permanence a donc fait du saumon une ressource particulièrement essentielle pour les collectivités autochtones, tant du point de vue culturel qu'économique. Je tiens à souligner le besoin crucial de saumon dans les collectivités du Yukon qui se trouvent à l'extrémité de la chaîne d'approvisionnement mondiale, de sorte que les aliments sont chers et l'approvisionnement, tout simplement incertain parfois. C'est pourquoi le saumon est un élément essentiel de la sécurité alimentaire.

Ensuite, j'évoquerai l'histoire de l'extraction minière et du saumon. D'une certaine manière, c'est une histoire familière qui commence avec la ruée vers l'or du Yukon, près de la rivière Klondike, qui recoupe celle du saumon et de son besoin de cours d'eau de frais, et qui se poursuit avec la mine de Faro et d'autres projets miniers à grande échelle. Au cours des dernières années, les résidents du fleuve m'ont fait part avec insistance de leur inquiétude face au fait que cette histoire n'est pas terminée en raison des prélèvements potentiels de terres par le Bureau of Land Management des États-Unis sur les terres D-1, que les Alaskiens connaissent bien, ainsi que de la mine Manh Choh et du projet de route Ambler, qui auraient tous un impact sur les affluents du fleuve Yukon.

Historiquement, la richesse découlant des projets miniers est sortie des collectivités locales alors que les dommages y sont restés. Tout au long du fleuve, j'ai entendu des préoccupations face au fait que cette histoire d'injustice environnementale risque de se répéter, en partie parce que la discussion sur l'avenir du saumon est si souvent dissociée de celle sur l'exploitation minière et le développement économique en général.

Troisièmement et enfin, le Traité sur le saumon du Yukon et le Comité du fleuve Yukon, comme tous mes collègues ici présents le savent, sont chargés de fixer des objectifs annuels afin de garantir qu'un nombre suffisant de saumons reproducteurs est en mesure d'atteindre le nombre minimum d'échappées durables en réglementant la quantité de prises sur le fleuve Yukon. Lorsque le traité a été signé en 2001, j'ai pensé qu'il s'agissait d'une mesure judicieuse, compte tenu de l'histoire de la pêche commerciale et de la pêche de subsistance du saumon du Yukon, toutes deux pratiquées principalement dans les rivières, mais bien sûr, le saumon du Yukon passe la majeure partie de sa vie non pas dans le Yukon, mais dans la mer de Béring. Il s'agit d'un écosystème qui subit des changements si rapides que je suis essentiellement à court de superlatifs, en raison du réchauffement climatique et des autres pressions écologiques exercées par la pêche à la goberge, et qui prélève chaque année quelque trois milliards de livres de biomasse dans le bassin de la mer de Béring.

Tous les membres du Comité du fleuve Yukon à qui j'ai parlé sont profondément attachés à la survie des générations de saumons, mais dans le contexte actuel, ils n'ont pas nécessairement les moyens d'agir sur les prises accessoires ou les changements climatiques.

Essentiellement, l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon prévoit des outils du XX<sup>e</sup> siècle pour ce qui devient des problèmes du

XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir les changements climatiques et la modification de l'écosystème en raison d'une pêche intensive.

• (1640)

Je tiens à conclure en soulignant que les humains ont des dizaines de milliers d'années d'expérience de la cohabitation avec le saumon et qu'en réalité, c'est la relation historique normale entre le saumon et les humains. C'est donc dans le domaine du possible.

Je vous remercie de votre attention.

**Le président:** Merci.

Monsieur Zimmermann, nous allons vous céder la parole pour au plus cinq minutes, si vous le voulez bien, pour que vous fassiez votre déclaration liminaire.

**M. Dennis Zimmermann (consultant en gestion des pêches et de la faune/membre d'un groupe d'experts du Traité sur le saumon du Pacifique, Big Fish Little Fish Consultants, à titre personnel):** Merci.

Je vous remercie de m'offrir l'occasion de m'adresser à votre estimé comité. Je m'appelle Dennis Zimmermann. J'habite Whitehorse, au Yukon, sur les territoires ancestraux de la Première Nation de Kwanlin Dün et du Conseil des Ta'an Kwäch'än.

J'ai porté plusieurs chapeaux en rapport avec le saumon. Je suis membre du sous-comité sur le saumon du Yukon, établi dans le cadre de revendications territoriales, et je siège en tant que représentant canadien à deux tables de négociation de traités internationaux sur le saumon, soit le Comité du fleuve Yukon, au titre du chapitre 8 du Traité sur le saumon du Pacifique, et le Comité transfrontalier au titre du chapitre 1 du Traité sur le saumon du Pacifique. Je suis respectivement nommé par le gouvernement du Canada et le secteur de la pêche récréative dans le cadre de ces deux processus.

D'emblée, je tiens à souligner l'importance de votre étude et l'importance exceptionnelle du saumon quinnat du fleuve Yukon.

En bref, le saumon quinnat du fleuve Yukon était historiquement grand, vieux et proéminent, en ce sens que les adultes qui remontaient son cours voyageaient souvent dans les rivières et sur plus de 3 000 kilomètres jusqu'à leurs frayères au Canada. J'ai souvent discuté avec des Alaskiens qui pêchent des saumons quinnat d'origine canadienne et d'origine américaine, et ils disent que le saumon « royal » canadien laisse des flaques de graisse sur le sol lorsqu'ils le placent dans leur fumoir. Cette valeur nutritionnelle est très appréciée dans les collectivités aux prises avec de graves problèmes de sécurité alimentaire.

Je devrais également préciser qu'avec l'optique dans laquelle je travaille sur le saumon — et je constate souvent que je suis en minorité —, mon travail a toujours été centré sur les valeurs communautaires, les dimensions humaines et les systèmes socio-écologiques complexes qui entourent ces espèces chéries. Je pars également du principe que si les gens, les membres des Premières Nations, les pêcheurs sportifs et le grand public n'interagissent pas avec le saumon d'une quelconque façon, il est peu probable qu'ils s'en soucient ou qu'ils veuillent le soutenir.

Ayant travaillé avec différentes Premières Nations du Yukon sur plusieurs plans locaux de gestion du saumon, j'ai été le témoin direct des profondes répercussions du déclin des populations de saumon sur les cultures, les habitants et les écosystèmes de l'ensemble du territoire. Comme nous le savons, le cycle de vie du saumon du Pacifique est soumis à plusieurs facteurs de stress à tous les stades de sa vie, dont beaucoup ont été récemment exacerbés par les effets des changements climatiques.

Très brièvement, pour fouiller la causalité de cette crise, on doit se pencher sur les pratiques de pêche antérieures, où il est évident que les approches de rendement maximal durable, de pair avec les incertitudes des projections du volume des montaisons et une réticence à gérer les pêches en cours de saison, ont fait des ravages sur les populations de saumon quinnat et ont essentiellement miné leur résilience au fil des ans.

Au fil des décennies, nous avons assisté à la disparition des classes de spécimens plus âgés et des poissons plus grands et plus féconds, ce qui a fini par engendrer une tendance vers des saumons moins nombreux, plus jeunes et plus petits. C'est ce que nous appelons la « qualité des échappées », qui n'est généralement pas reconnue dans le Traité comme une mesure permettant d'atteindre les objectifs en matière d'échappées. À mon avis, le principe de risque et de précaution n'a pas été suffisamment pris en compte dans les régimes de gestion, de sorte que les objectifs d'échappées fixés dans le Traité ont été considérés comme réalisés lorsque le bas de la fourchette a été atteint et par l'introduction de nombres juste assez élevés de poissons d'origine canadienne dans les frayères.

Malgré la prolifération de données scientifiques souvent utilisées pour étudier le saumon quinnat du fleuve Yukon — ce que nous appelons souvent l'approche du dénombrement et de la mesure —, le statu quo n'a pas permis de bien pallier le déclin des populations de saumon. Il y a une vingtaine d'années, les Premières Nations du Yukon ont commencé à tirer la sonnette d'alarme, surtout au Canada, notamment le Conseil des Tlingits de Teslin où, à chaque réunion, des anciens comme Madeleine Jackson plaident pour des fermetures volontaires de la pêche de subsistance au Canada et de l'autre côté du fleuve.

Ces voix issues de la collectivité continuent de se faire entendre et ont régulièrement progressé en aval du fleuve jusqu'au point où nous en sommes aujourd'hui, où les effets se font sentir depuis le cours supérieur jusqu'à l'océan. Les plus de 50 collectivités qui dépendent d'une manière ou d'une autre du saumon quinnat du fleuve Yukon en Alaska et au Yukon souffrent, ne pêchent plus et, surtout, perdent leur lien avec la culture du saumon.

Malheureusement, il s'agit d'une autre pêcherie qui nous a montré que les décisions de gestion sont souvent en retard sur le rythme de déclin de la ressource. C'est le cœur lourd que nous devons admettre qu'il n'y aura peut-être plus de pêche dans un avenir prévisible. Malgré cette sombre perspective, nous ne devons pas perdre espoir et nous devons continuer à nous battre pour le saumon du fleuve Yukon. Le moment est venu de veiller à ce que la science ne fasse pas cavalier seul et à ce que nous utilisions tous les outils à notre disposition.

À mon avis, cela signifie qu'il faut investir davantage dans des efforts de gestion communautaires, en maximisant la valeur des quelques poissons qui reviennent au moyen de cérémonies, de la langue, des histoires et du transfert de connaissances. Dans le cadre d'efforts de restauration à petite échelle, cela peut inclure une variété

d'efforts de restauration de l'habitat, ou des écloséries de conservation dirigées par des Autochtones, par exemple.

Cela signifie également qu'il faut poursuivre les efforts de représentation et de diplomatie aux États-Unis et au sein de la communauté internationale et continuer à défendre le retour du saumon quinnat d'origine canadienne dans les frayères, ainsi que coordonner les efforts en haute mer en ce qui concerne les prises accessoires, la pêche internationale non réglementée et les écloséries de production dans la mer de Béring.

Enfin, j'espère qu'avec le soutien continu du ministère des Pêches et des Océans, des Premières Nations du Yukon et d'autres partenaires, nos efforts en vue d'un plan global de reconstitution des stocks de saumon quinnat du fleuve Yukon fourniront le schéma directeur et l'impulsion nécessaires pour aider à conserver et à reconstituer nos populations afin que les générations futures puissent maintenir ce lien sacré avec le saumon.

● (1645)

Je vous remercie de votre attention.

**Le président:** Merci.

Nous cédon maintenant la parole à la cheffe Rhonda Pitka pour au plus cinq minutes.

Allez-y, je vous en prie.

**Cheffe Rhonda Pitka (cheffe, Beaver Village Council):** Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître pour aider à mieux faire comprendre la crise du saumon du fleuve Yukon et ses répercussions sur les Autochtones de l'Alaska et du Canada.

Je suis la cheffe Rhonda Pitka de Beaver, en Alaska. Beaver est une petite collectivité accessible uniquement par avion sur le fleuve Yukon, juste au sud du cercle polaire boréal et la première collectivité en aval de tous les confluent de la rivière Porcupine et du fleuve Yukon. Je suis présidente du Conseil des gouvernements tribaux athabascans, un consortium qui sert neuf tribus dans les plateaux du Yukon en Alaska. Je suis également membre du Federal Subsistence Board représentant la population et membre du Comité du fleuve Yukon.

Notre peuple a toujours compté sur le saumon quinnat et le saumon keta comme principales sources de nourriture et comme élément central de notre culture et de notre mode de vie. Notre peuple est le « peuple du saumon ». Notre santé et celle du saumon sont inextricablement liées. Ce qui arrive au saumon arrive à notre peuple. Au cours des 20 dernières années, nous avons vu les stocks de saumon quinnat et de saumon keta du fleuve Yukon anéantis par de nombreux problèmes, tous d'origine humaine, tous provenant de l'extérieur de nos petites collectivités le long du fleuve Yukon.

Notre sécurité alimentaire a été mise en péril au fil de la diminution des stocks de saumon. Les fumoirs qui étaient autrefois remplis de saumons pour l'hiver sont vides. Le lien essentiel de nos enfants avec notre culture alimentaire et notre mode de vie a été rompu. Nous n'avons pas eu de saumon pour les potlachs funéraires de nos membres. Au cours des quatre dernières années sans prises, ce besoin crucial lié aux cérémonies religieuses et culturelles n'a pas été comblé. Il n'y a pas assez de saumon pour nourrir ma collectivité ou celles du haut Yukon en Alaska que je représente ou nos parents au Canada le long du fleuve Yukon et de la rivière Porcupine. Cela ne fait aucun doute.

Nous n'avons pas pêché au cours des quatre dernières années. Nous n'avons pas eu de pêche de subsistance qui ait comblé nos besoins. On nous a dit que c'est à cause de notre pêche de subsistance que nous n'avons pas eu de montaisons. C'est tout simplement faux. La pêche de subsistance représente moins de 1 % de toutes les prises de poissons et d'autres ressources à l'échelle de l'État.

Les pêcheurs de subsistance de l'Alaska ont généreusement fait don de leurs savoirs ancestraux à l'État de l'Alaska et au Fish & Wildlife Service des États-Unis. Sans ces savoirs ancestraux, il est difficile pour les gestionnaires d'avoir une idée claire de la justesse de leurs modèles de la montaison. Les gestionnaires utilisent le nombre de saumons arrivant à Pilot Station pour estimer le volume de la montaison et l'abondance du saumon quinnat d'origine canadienne. Il n'y a actuellement pas de sonar dans le cours moyen du fleuve pour vérifier cette estimation sur le terrain.

La pêche de subsistance contribue à la gestion en fournissant des renseignements en cours de saison sur le moment et le volume de la montaison et sur l'exactitude des estimations à l'embouchure du fleuve Yukon. L'exactitude du volume et du moment de la montaison dépend des connaissances des pêcheurs le long du fleuve Yukon.

Le désastre de la pêche au saumon quinnat entrave l'économie coutumière et traditionnelle fondée sur la vente, le troc et le commerce de la pêche. C'est absolument le cas le long du fleuve Yukon, où l'épuisement des stocks de saumon a empêché notre population de pêcher et de participer aux pratiques économiques traditionnelles de la vente, du troc et de l'échange du saumon du fleuve Yukon. Nous avons l'habitude d'avoir de vastes réseaux traditionnels de troc et de relations communautaires qui ont été mis à rude épreuve parce que nous n'avons pas eu assez de saumon à échanger. La pêche traditionnelle au saumon est l'épine dorsale de notre subsistance. La pêche de subsistance est la principale économie de notre région. Là où je vis, dans le village de Beaver, nous n'avons pas d'épicerie. Nous n'avons pas accès aux aliments frais courants, si bien que nous devons faire venir de la nourriture par avion si nous n'en avons pas sur place.

En outre, les processus fédéraux existants n'ont absolument pas permis de pallier la perte de la souveraineté et de la sécurité alimentaires des tribus ni la perte de la capacité à enseigner à nos enfants et à transmettre le savoir autochtone relatif à la gestion du saumon, y compris la fourniture de saumons sains et la transformation, la préparation et le stockage de populations de saumons sains. Des réseaux sociaux entiers ont été dévastés, tout comme la santé et le bien-être de nos populations. Nos enfants n'ont jamais manipulé de saumons. Nos pêcheurs sombrent dans la dépression, tandis que les cas de violence conjugale et de suicide augmentent, et la toxicomanie aussi, parce que nos gens ne pêchent pas.

● (1650)

La disparition du saumon du fleuve Yukon, des activités culturelles et des valeurs spirituelles associées à la pêche au saumon a un effet dévastateur sur nos collectivités et nos villages.

Nos tribus ne restent pas les bras croisés. Alors que le gouvernement de l'État et l'administration fédérale continuent de mener des études sur les effets des changements climatiques, de débattre des répercussions des prises accessoires dans les pêcheries interceptées et de subventionner les pêcheries commerciales, voici ce que nos tribus ont fait.

Nous n'avons pas pêché. Nous avons mis en place un moratoire auto-imposé en 2014 afin de permettre au saumon de remonter jusqu'aux frayères. Cela a permis d'atteindre les objectifs d'échappées à la frontière au Canada en 2014. Nous avons laissé nos camps de pêche vides. Bon nombre de nos enfants n'ont jamais pêché de leur vie.

On nous a dit d'acheter des filets de sept pouces et demi parmi les solutions de gestion pour réduire le nombre de saumons que nous prenions, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons changé la taille de nos filets pour des filets de six pouces. Lorsque cela n'a rien donné, nous avons acheté des filets de quatre pouces pour nos membres.

Nous nous sommes formés à la science de la pêche océanique. Étant moi-même pêcheuse le long du fleuve Yukon, je ne viens pas de l'océan, mais j'ai dû me former sur des sujets qui dépassent largement mes compétences.

Nous avons consacré des milliers d'heures et de dollars à des activités de représentation et à des actions en justice concernant les pêcheries de notre région...

**Le président:** Je vais devoir arrêter là, madame Pitka, parce que vous avez largement dépassé les cinq minutes. J'espère que tout ce que vous n'avez pas pu dire ressortira dans la série de questions.

Je donne maintenant la parole à Elizabeth MacDonald pour cinq minutes ou moins. Allez-y, madame, s'il vous plaît.

**Mme Elizabeth MacDonald (Conseil des Premières Nations du Yukon):** Merci beaucoup de m'avoir invitée à participer aujourd'hui à l'étude.

Je m'appelle Elizabeth MacDonald. Je suis gestionnaire des pêches au Conseil des Premières Nations du Yukon. À ce titre, je soutiens le travail de la Yukon First Nation Salmon Stewardship Alliance, qui est notre programme autochtone de gestion de ressources aquatiques et océaniques. J'occupe également un des postes de vice-président au Sous-comité du saumon du Yukon, un comité consultatif créé en vertu de l'Accord-cadre définitif. Cela étant, le gouvernement des Gwitchin Vuntut m'a nommée représentante du saumon de la rivière Porcupine.

Je vais me concentrer sur le saumon du fleuve Yukon, car le saumon du fleuve Alsek se porte relativement mieux. J'ai également fourni des renseignements supplémentaires dans un exposé.

Le saumon quinnat est le saumon le plus important du bras principal du fleuve Yukon en tant qu'espèce alimentaire et en tant que saumon culturellement important. Il est très dispersé, avec plus de 100 sites de frai documentés. Il est unique, car aucun autre saumon ne migre aussi loin, la migration la plus longue étant de 3 200 kilomètres. C'est en partie pour cette raison qu'il est si important, car il représente de la nourriture et des nutriments pour de nombreuses personnes et de nombreux habitats.

Malheureusement, le saumon connaît depuis un certain temps un déclin généralisé et des changements. Les gardiens du savoir traditionnel des collectivités affirment que ce déclin a commencé avant la science occidentale, dans les années 1980. Le saumon kéta est également présent en plus grand nombre, mais il n'est pas aussi répandu que le saumon quinnat. Ces derniers temps, le saumon kéta a eu des hauts et des bas.

Le saumon kéta est l'espèce la plus importante et la plus nombreuse de la rivière Porcupine, un affluent du fleuve Yukon. Malheureusement, la population de saumon kéta est en baisse depuis longtemps. Au cours des 23 dernières années, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord sur le saumon du fleuve Yukon, l'objectif de frai n'a été atteint que neuf fois. On dispose de très peu de renseignements sur le quinnat et le coho dans ce fleuve.

Puis, en 2020, il y a eu un effondrement des nombres de saumons. Tous les nombres de saumons ont chuté. Au cours des deux dernières années, le saumon quinnat n'a atteint que 12 % de la moyenne à l'embouchure de la rivière, et jusqu'à 40 % meurent entre l'embouchure de la rivière et la frontière. Le saumon kéta dans le bras principal a eu quatre des cinq estimations de frai les plus basses depuis 1980 et environ 20 % de l'estimation moyenne de l'échappée des géniteurs.

Les estimations concernant le saumon kéta de la rivière Porcupine au rapide de la rivière Fishing Branch en 2020, 2021 et 2022 ont été les plus faibles jamais enregistrées depuis 1971, à environ 5,5 % de l'estimation moyenne de la ponte. L'an dernier a été légèrement meilleur, ce qui, je pense, est dû à de meilleures conditions environnementales pendant la migration. Le nombre de saumons coho de la rivière Porcupine au cours des deux dernières années a été le plus bas jamais enregistré.

La situation est désastreuse pour toutes les espèces de saumon du fleuve Yukon. Nous sommes, à juste titre, préoccupés par leur extinction. Je suis certaine que nous avons déjà perdu de petites populations de saumon quinnat.

Malheureusement, la solution n'est pas aussi simple que d'arrêter la pêche. Même si l'homme ne prélevait rien, le nombre de saumons ne remonterait pas. Les changements climatiques ont un impact plus important. Depuis l'effondrement, notre rivière est suffisamment chaude pour tuer les saumons. Nous avons de nombreuses inondations et des étiages, avec des variations beaucoup plus importantes que la normale, ce qui a affecté les saumons migrateurs et les juvéniles en phase d'élevage en eau douce.

La mer de Béring est également plus chaude que jamais. Cela a eu un impact sur le réseau alimentaire et les saumons changent de proies. Cela a diminué leur énergie et certains nutriments importants. Cette situation a également entraîné une forte augmentation de l'ichtyophthiriose, qui est probablement à l'origine de la mort d'un grand nombre de saumons quinnat au cours de leur migration.

Nous devons agir sur le climat et aider les habitants de l'Alaska à améliorer l'habitat dans la mer de Béring. Nous devons également surveiller notre propre habitat et veiller à ce que le développement et les autres impacts ne nuisent pas au saumon. Nous devons renforcer nos capacités. Nous avons des personnes dévouées, passionnées et absolument merveilleuses qui travaillent avec diligence pour améliorer les choses pour le saumon et les pêcheurs dans les écosystèmes des deux côtés de la frontière. La passion et les connaissances que nous partageons collectivement sont incroyables.

Nous avons vraiment beaucoup accompli, mais nous ne sommes tout simplement pas assez nombreux pour faire tout le travail. C'est particulièrement vrai pour mes collègues des Premières Nations, car la plupart des gouvernements des Premières Nations du Yukon n'ont même pas une personne consacrée au saumon. Au lieu de cela, le personnel s'occupe de plusieurs espèces. Chaque Première Nation a besoin de son propre personnel spécialisé dans le saumon,

afin de pouvoir se concentrer sur les travaux de restauration et sur le maintien de la culture du saumon jusqu'à ce qu'il se rétablisse.

Nous avons également besoin d'un financement accessible pour pouvoir effectuer des travaux de restauration. Le financement doit être sûr et à long terme, afin que nous puissions consacrer nos efforts à la reconstitution des populations de saumon et non à l'administration des accords de financement.

Si nous perdons le saumon, nous perdrons plus que nourriture et culture. Nous perdrons une espèce clé de l'écosystème. Les nutriments d'origine marine sont extrêmement rares à 3 200 kilomètres de l'océan. Si nous les perdons, nos animaux terrestres d'eau douce et leurs habitats en souffriront également.

Enfin, je tiens à souligner à quel point les collectivités d'Alaska dépendent du saumon pour leur alimentation. Bien que cela soit également vrai de notre côté de la frontière, c'est un problème plus important encore en Alaska. En Alaska, certaines personnes doivent choisir entre la pêche illégale et la famine. Nous devons soutenir les habitants de l'Alaska pour qu'ils aient de meilleures options et qu'ils puissent à leur tour soutenir la reconstitution des stocks de saumon.

Je vous remercie de votre attention.

• (1655)

**Le président:** Merci, madame.

Vous m'avez rendu 30 secondes, ce qui est très utile.

Nous allons maintenant passer à M. Arnold, pour six minutes ou moins.

Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Mel Arnold:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins pour leur contribution. Il est important d'essayer de reconstituer nos stocks de saumon du Pacifique. J'aimerais commencer par un tour de table et vous poser à tous la même question.

Quelles sont les deux plus grandes menaces qui pèsent sur le saumon du Pacifique et quels sont, selon vous, les principaux leviers à actionner ou les principaux outils à utiliser pour éliminer ou atténuer ces menaces?

Madame Demuth, je pourrais peut-être commencer par vous, et descendre simplement dans la liste telle qu'elle figure dans notre avis de convocation.

Quelles sont les deux plus grandes menaces et quels leviers ou outils pourraient être utilisés pour atténuer ces menaces?

**Mme Bathsheba Demuth:** Merci pour cette question.

Je pense que les deux plus grandes menaces... Une d'entre elles est le changement climatique et ses effets sur le fleuve et la mer de Béring, comme l'ont souligné la plupart des témoins aujourd'hui. D'autre part, les pressions exercées sur l'écosystème de la mer de Béring peuvent avoir augmenté sans lien direct avec le changement climatique. Elles sont liées à la pêche à grande échelle, qui nuit au saumon avec les prises accessoires, mais qui modifie également les réseaux alimentaires de la mer de Béring d'autres manières.



Quant aux outils, je pense qu'un outil qui s'est révélé efficace dans d'autres situations aux États-Unis — où les espèces sont à la fois menacées et essentielles à la subsistance — serait de disposer d'une méthode beaucoup plus claire de gestion des stocks de saumon entre les Premières Nations et les collectivités autochtones d'Alaska, d'une part, et le gouvernement fédéral et celui des États, d'autre part, afin de fixer des priorités qui seraient plus conformes à ce que Mme Pitka et Dennis Zimmermann ont tous deux souligné au sujet du saumon non seulement sur le plan des nombres, mais aussi sur le plan de la santé des poissons et de la manière dont ils sont utilisés le long de la rivière.

Je pense que deuxièmement...

**M. Mel Arnold:** Je vais devoir vous arrêter là pour pouvoir entendre les quatre autres réponses et poser d'autres questions.

Monsieur Zimmermann, vous êtes le suivant sur ma liste.

**M. Dennis Zimmermann:** Merci.

Je prédis que beaucoup d'entre nous auront des idées similaires. Je me concentrerai rapidement sur deux d'entre elles.

Je pense qu'Elizabeth MacDonald a mentionné le stress physiologique lié à l'augmentation de la température de l'eau, qui se traduit par une forte mortalité avant la ponte. Les poissons n'arrivent tout simplement pas là où ils avaient l'habitude d'aller. C'est une grande menace.

Que pouvons-nous faire? En ce qui concerne les leviers que nous devons actionner, ce sont pour moi tous les outils de la boîte à outils. La fermeture des pêcheries est une des choses que nous pouvons gérer, et c'est ce que nous faisons. Mais cette mesure a déjà été prise.

Deuxièmement, la perte du lien avec la culture du saumon est une menace pour le saumon du Pacifique, car si les gens — les Premières Nations et le grand public — n'ont pas de lien avec lui, nous ne nous en soucierons pas et nous ne défendrons pas ses intérêts, et il y aura un changement radical.

• (1700)

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie.

Madame Pitka, puis-je vous demander de continuer?

**Cheffe Rhonda Pitka:** Oui. Merci beaucoup pour cette question.

Les deux plus grandes menaces que je vois sont également les changements climatiques et la pêche au chalut. La fermeture de la pêche au chalut et des écloséries permettrait d'atténuer certaines de ces menaces. Les saumons reviennent plus petits et plus faibles, mais cela est également dû aux conditions océaniques. L'une de ces conditions océaniques est la pêche au chalut et ce qu'elle fait subir aux harengs. Cela provoque la malnutrition des saumons.

Je vous remercie.

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie.

Madame MacDonald, allez-y.

**Mme Elizabeth MacDonald:** Merci.

Je dirais que les changements climatiques sont encore une fois une grande menace, et ensuite, comme l'a mentionné M. Zimmermann, le fait que les gens perdent le contact avec le saumon est également une grande menace. Les gens ne se sentent pas visés. Ils

ne vont pas se battre pour protéger l'habitat ou renoncer à d'autres choses pour préserver l'habitat.

En ce qui concerne les outils, nous avons sans aucun doute le Comité du fleuve Yukon et le comité technique mixte, qui nous permettent de coordonner nos activités de part et d'autre de la frontière et de collaborer. Je pense que c'est un outil clé que nous pouvons utiliser et continuer à utiliser.

Je pense également que nous devons faire en sorte que les gens aient de la nourriture, afin qu'ils ne soient pas dans la situation difficile de devoir choisir entre nourrir leur famille ou ne pas manger. Je crois que c'est un outil important que nous pourrions utiliser. Par ailleurs, nous devons nous pencher sur la restauration, comme Mme Mayes l'a expliqué tout à l'heure avec le Centre d'intendance de la restauration. Ce serait une chose fantastique pour toutes les collectivités.

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie.

J'aimerais revenir à M. Zimmermann.

Je crois que vous avez dit que le Traité ou le processus ne prend pas en compte la condition du poisson. Pouvez-vous nous en dire un peu plus? S'agit-il simplement de chiffres ou de biomasse? Comment cela est-il débattu et négocié?

**M. Dennis Zimmermann:** Il s'agit uniquement de chiffres. En fait, on parle très souvent de « pièces ». C'est le nombre de saumons, c'est donc la mesure essentielle.

Nous avons commencé à observer une diminution de la taille dans les eaux d'amont en particulier. Les gros poissons disparaissent. Il s'agit bien sûr d'un problème de productivité: les poissons moins féconds ont moins d'oeufs.

Mme Pitka a mentionné le changement de la taille des filets. Nous le faisons pour essayer de préserver et de protéger les plus gros saumons quinnat. Il convient de noter que ces saumons quinnat avaient jusqu'à huit ans. Nous avons perdu ceux de huit ans. Nous avons pratiquement perdu ceux de sept ans et nous n'avons plus que des poissons de quatre à six ans. C'est un énorme signal d'alerte.

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie.

En gros, tant que le nombre de poissons proposé est atteint, rien ne change dans les ratios ou, je suppose, dans la prise ou la rétention en aval.

**M. Dennis Zimmermann:** C'est exact.

Nous rendons compte maintenant de la taille, du ratio des sexes et de divers autres éléments, ainsi que de la classe d'âge. Nous avons toujours rendu compte de la classe d'âge, mais oui, la mesure réelle pour le Traité est le nombre de poissons.

**M. Mel Arnold:** Je vous remercie.

**Le président:** Merci, monsieur Arnold.

Nous allons maintenant à M. Hanley pour six minutes ou moins. Vous avez la parole, monsieur.

**M. Brendan Hanley:** Je vous remercie tous d'être venus et d'avoir apporté un témoignage vraiment intéressant et important.

J'aimerais commencer par Mme Pitka.

Vous avez fait un témoignage très émouvant. Je vous remercie beaucoup.

Vous avez dit que la pêche de subsistance représente moins de 1 % des prises totales. Je suppose que les 99 % restants sont en grande partie liés à la pêche au chalut. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

**Cheffe Rhonda Pitka:** Dans l'État d'Alaska, 98,2 % de la prise totale de l'État provient de la pêche commerciale. Environ 1 % est destiné aux pêcheurs sportifs et l'autre 1 % aux pêcheurs de subsistance, qui s'en servent principalement pour nourrir leurs familles et maintenir leur culture en vie.

Merci.

**M. Brendan Hanley:** Lorsque vous parlez de pêche commerciale, pourriez-vous nous en dire plus? Qu'est-ce qui fait partie de cette pêche commerciale, y compris les prises accessoires et les prises délibérées?

• (1705)

**Cheffe Rhonda Pitka:** Je ne suis pas nécessairement une experte de la pêche commerciale dans l'État de l'Alaska, mais c'est principalement la pêche au saumon rose dans le golfe de l'Alaska et la pêche dans la zone M qui capturent la plupart des saumons. C'est là que se produisent les prises accessoires de saumon quinnat du fleuve Yukon.

**M. Brendan Hanley:** Je vous remercie.

Enfin, vous avez mentionné, en réponse aux questions de M. Arnold, l'importance de réduire — je ne suis pas sûr si vous avez dit fermer ou réduire — la pêche au chalut. Comment pourriez-vous commencer à le faire? Quelles seraient les étapes pour y parvenir? Le gouvernement fédéral et les gouvernements des États ont-ils un rôle à jouer dans ce domaine?

**Cheffe Rhonda Pitka:** La fermeture de la pêche au chalut relève entièrement de la compétence du secrétaire de l'intérieur et du ministère du Commerce du gouvernement fédéral des États-Unis, mais aussi de celle de l'État de l'Alaska. Il peut limiter considérablement le nombre de permis de pêche commerciale.

Ces chiffres sont bien plus élevés que ceux de la pêche de subsistance, et la réduction de la pêche commerciale et des possibilités de pêche a eu des répercussions plus importantes sur le nombre de saumons du fleuve Yukon qui reviennent dans le fleuve. Nous l'avons constaté dans les années 1990 lorsqu'ils ont fermé la pêche commerciale autour de la zone M parce que Bristol Bay ne ramenait pas assez de poissons dans ses rivières et ses lacs. Nous avons vu les effets de cette mesure; elle a été assez efficace.

Je vous remercie de votre attention.

**M. Brendan Hanley:** Merci beaucoup.

Monsieur Zimmermann, nous avons eu de nombreuses conversations, bien sûr. Nous avons voyagé ensemble à Washington D.C., avec la Mme Tom, qui faisait partie du groupe précédent, et le sénateur Duncan.

Une des choses qui m'a le plus frappé dans nos conversations, c'est votre affirmation que ce qui se passe dans le fleuve Yukon est comme un signe avant-coureur pour tout le saumon de la côte ouest. Pouvez-vous nous en parler un peu?

**M. Dennis Zimmermann:** Merci pour cette question, monsieur Hanley. Je vous en sais gré.

Absolument, et une des choses dont nous nous rendons compte... Il se trouve que je suis actuellement à Vancouver pour les négociations sur un autre chapitre du Traité sur le saumon du Pacifique, et

j'ai donc l'avantage unique de pouvoir voir ces différents groupes et pêcheries le long de la côte ouest. Le Yukon est unique. C'est une espèce nordique. Il est adapté de manière unique au Nord. Nous constatons un déclin sur l'ensemble de la côte ouest. Il s'agit des grands saumons quinnat prolifiques qui sont évidemment importants pour tout le monde — le saumon de tout le monde est important.

Ces poissons nous offrent une occasion. Si nous parvenons à conserver et à reconstituer ces poissons, je pense que nous pourrions avoir un modèle pour l'avenir. De nombreux acteurs commerciaux le long de la côte ouest s'intéressent au saumon du Pacifique. Nous parlons essentiellement des pêcheurs de subsistance qui sont unis sur ce front. Il y a des intérêts internationaux similaires. Il pourrait y avoir cohésion à cet égard. Je crois qu'il vaudrait la peine... Nous avons l'occasion de soutenir essentiellement ces espèces nordiques, ce qui, à mon avis, peut se répercuter et donner l'élan nécessaire pour sauver tous les stocks de la côte Pacifique.

**M. Brendan Hanley:** Merci beaucoup.

Madame MacDonald, je vous cède la parole. Je sais que, grâce à votre poste au sein du Conseil des Premières Nations du Yukon, vous connaissez très bien la gouvernance. Nous n'avons pas le temps de passer en revue les subtilités de la gouvernance, mais vous pourriez peut-être nous parler de l'importance qu'a la compréhension entre les ordres de gouvernement et de la mesure dans laquelle il est important de comprendre cette relation, surtout en fonction de l'Accord-cadre définitif.

**Mme Elizabeth MacDonald:** Oui, et je sais que Tim Gerberding parlera davantage du Sous-comité du saumon du Yukon et du rôle de gestion à une date ultérieure. Cependant, il est vraiment important que les gouvernements travaillent ensemble et que nous ayons de bonnes relations — les gouvernements des Premières Nations du Yukon, le gouvernement territorial du Yukon et le gouvernement fédéral également —, en particulier en ce qui concerne le travail avec le groupe du fleuve Yukon. Nous devons tous dire la même chose et avancer vers le même objectif. J'ai l'impression que c'est ce que nous faisons actuellement et que nous avançons à grands pas. Il y a tout juste un an, nous n'allions pas tous dans la même direction, et vous pouvez voir la différence que cela a fait pour le saumon.

C'est vraiment essentiel, et le fait d'avoir des conseillers des Premières Nations au sein du Comité du fleuve Yukon, d'avoir ces liens directs a été absolument fantastique. Cela permet vraiment aux riverains d'avoir leur mot à dire dans ces processus, faisant que les gens les adoptent davantage, ce qui est exactement ce dont nous avons besoin.

• (1710)

**Le président:** Merci, monsieur Hanley.

Nous passons maintenant à Mme Desbiens pour six minutes ou moins.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Merci, monsieur le président.

Je n'ai qu'une ou deux questions à poser, et je vais partager mon temps de parole avec M. Hanley, vu que c'est un sujet qui l'intéresse particulièrement et que tout cela est un peu loin du Québec. Cela dit, il y a aussi des saumons, au Québec, et d'autres sujets qui peuvent parfois se ressembler.

Monsieur Zimmermann, vous avez parlé de prises accessoires. J'ai entendu quelqu'un d'autre vous parler de la pêche à la goberge. Cela affectait la biomasse à coup de milliards de tonnes.

Cette variable continue-t-elle de sévir gravement pour l'ensemble de la biomasse, comme l'énoncent les témoins aujourd'hui?

[Traduction]

**M. Dennis Zimmermann:** Oui. J'admets également que je ne suis pas un expert dans ce domaine particulier, mais je sais qu'au fil des ans, c'était un problème important pour le quinnat du fleuve Yukon. Les pratiques se sont améliorées. Il y avait des observateurs. On a pris diverses mesures pour minimiser les prises. Si j'ai bien compris, celles-ci ont recommencé à augmenter, et c'est donc un aspect sur lequel nous essayons toujours de travailler et que nous défendons.

Je pense que le Yukon et l'Alaska, le Canada et les États-Unis, peuvent s'aligner sur certaines questions importantes en haute mer, notamment dans le domaine de la pêche, comme l'a souligné Rhonda Pitka.

Encore une fois, c'est une des choses que nous pouvons contrôler. C'est vraiment tourner le couteau dans la plaie de voir qu'il y a encore des pêches commerciales en haute mer alors que tous les pêcheurs de subsistance du fleuve Yukon en Alaska et du Yukon sont... En principe, c'est probablement la blessure la plus profonde qui nous touche et, franchement, c'est très offensant pour tous ceux qui ne peuvent pas pêcher à l'intérieur du fleuve.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** C'est un peu ce qu'on constate du côté Est de la côte.

Monsieur Hanley, je vous cède mon temps de parole.

**M. Brendan Hanley:** Merci beaucoup, madame Desbiens.

[Traduction]

**Le président:** Vous disposez de trois minutes et demie.

**M. Brendan Hanley:** C'est formidable.

Je n'ai pas pu poser de questions à Mme Demuth.

Vos antécédents remontent à votre résidence à Old Crow, au Yukon, je crois, et vous connaissez donc très bien le Yukon. Mais vous êtes aussi chercheuse et, d'après ce que j'ai compris, vous avez de l'expérience dans la recherche sur la vie biologique et hydrologique du bassin hydrographique du fleuve Yukon.

Pourriez-vous nous parler de l'impact écologique global et de l'importance du saumon quinnat en tant qu'espèce phare du système fluvial et de la forêt boréale?

**Mme Bathsheba Demuth:** Oui, absolument.

Je pense que l'un des faits les plus étonnants concernant le saumon quinnat et qui résume son importance est que, si l'on fait des recherches isotopiques sur les espèces d'arbres de la forêt boréale — l'épinette et d'autres espèces qui bordent les rives —, on trouve les isotopes d'azote qui proviennent du saumon quinnat, car une des principales choses qu'il fait dans son cycle de vie est d'apporter les nutriments de la mer de Béring, le long de milliers de kilomètres à l'intérieur des terres, à des écosystèmes qui autrement n'y auraient pas accès.

Ils sont absolument essentiels à la fonction écologique de base de l'ensemble de l'écosystème, d'une manière qu'on ne saurait sous-es-

timer. Nous ne savons pas à quoi ressemblerait un bassin hydrographique du fleuve Yukon s'il ne contient pas l'azote que les poissons transportent et transmettent non seulement aux plantes, mais à l'ensemble du réseau alimentaire, depuis les très petits invertébrés des systèmes fluviaux jusqu'aux ours, aux aigles et aux animaux sauvages que nous aimons voir sur nos calendriers.

En ce sens, ils sont vraiment essentiels. La capacité de ces poissons à maintenir ce cycle de nutriments est vraiment fondamentale pour le fonctionnement de la rivière, tant sur le plan biologique que sur le plan culturel.

**M. Brendan Hanley:** Je vous remercie.

Cette question s'adresse à Mme Pitka, et j'ai l'impression de la poser au nom de M. Small, qui n'est pas au Comité en ce moment. Pourriez-vous nous parler de la prédation par les phoques et nous dire si c'est un problème pour les espèces de saumon de la côte ouest?

• (1715)

**Cheffe Rhonda Pitka:** Je ne le sais pas vraiment. L'endroit où nous vivons sur le fleuve Yukon est tellement à l'intérieur des terres que nous n'avons pas de phoques, donc je n'ai pas assez de renseignements pour répondre à cette question.

**M. Brendan Hanley:** Quelqu'un a-t-il des renseignements pour répondre à cette question? Je sais que c'est un aspect qui a été soulevé.

Madame Demuth, allez-y.

**Mme Bathsheba Demuth:** Je n'ai jamais entendu parler de phoques vus du côté de l'Alaska. On a parlé des bélugas, qui passent beaucoup de temps à l'embouchure du Yukon et qui mangent certainement du saumon. Je crois comprendre qu'ils ne sont pas aussi nombreux que sur la côte canadienne.

**M. Brendan Hanley:** Je vous remercie. J'ai fini avec cette question.

**Le président:** Merci, monsieur Hanley. Je suis sûr que M. Small sera ravi d'apprendre que vous avez parlé de phoques et non de poux de mer.

Nous passons maintenant à Mme Barron pour six minutes ou moins.

**Mme Lisa Marie Barron:** Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins ici présents.

Dois-je faire une pause?

**Le président:** Un instant, madame Barron.

C'est la sonnerie des 30 minutes. Nous avons certainement le temps de faire le dernier tour, si tout le monde est d'accord. Pouvons-nous aller jusqu'à 17 h 30? Il reste 29 minutes avant le vote.

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** À vous la parole, madame Barron.

**Mme Lisa Marie Barron:** Très bien. Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

J'aurais aimé que nos témoins aient été répartis sur plusieurs réunions, parce qu'il y a tellement d'excellentes choses que nous apprenons. Nous avons l'impression d'être très pressés et de ne pas pouvoir poser toutes les questions qu'on voudrait poser. Je ne peux pas parler au nom de mes collègues du Comité, mais c'est dommage.

Je tiens à demander à nouveau que vous envoyiez des renseignements écrits. Je sais que le président le dira, mais j'espère que je pourrai m'appuyer sur les renseignements écrits pour soutenir les recommandations à venir.

Il y a eu tellement d'excellents témoignages.

Madame Pitka, vous avez parlé de l'importance de la récolte de subsistance et on vous a dit que, bien qu'elle représente moins de 1 % de la récolte à l'échelle de l'État, c'est à elle que l'on attribue la cause du problème. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet et à quel point est-il important de posséder ce savoir traditionnel pour décider de la meilleure façon de procéder?

**Cheffe Rhonda Pitka:** Oui. Merci pour cette question.

La prise totale de saumon quinnat dans le fleuve Yukon a toujours représenté 25 % de la part de la récolte canadienne pour les États-Unis dans la partie supérieure du fleuve Yukon. Historiquement, ce chiffre est si bas que cela fait environ 10 ans qu'il ne suffit plus à répondre à nos besoins de subsistance, d'après les chiffres présentés sur le site Web de l'État de l'Alaska. Tous ces renseignements sont facilement accessibles, mais je peux vous envoyer des renseignements plus détaillés à ce sujet. Je pourrais continuer pendant 16 heures, mais nous n'avons que 29 minutes.

Selon le savoir traditionnel à ce sujet, nous ne prenons que ce dont nous avons besoin dans le fleuve Yukon, en particulier nos pêcheurs de subsistance. Notre mode de vie traditionnel a été fortement remis en question par le manque de poissons. Ce que nous savons des pêcheries et des défis qui y sont associés, c'est que ce n'est jamais notre pêche qui a été le coupable, qui a été le problème. Il y a toujours eu des influences extérieures, comme des règlements, un manque de saumon dû aux changements climatiques ou, dans les années 1900, l'installation d'un filet en travers du fleuve Yukon pour que personne ne puisse pêcher. Ce sont toujours des éléments extérieurs qui ont eu un impact considérable sur nos récoltes, et c'est un sujet de discorde.

**Mme Lisa Marie Barron:** Merci beaucoup.

Madame Demuth, je crois que vous parliez de l'utilisation de vieux outils et des problèmes que cela pose. Je crois que vous avez dit que cela conduit à une récolte « invasive ». C'est un terme que j'ai noté, mais dont je ne saisis pas très bien la connotation.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce dont vous parliez dans votre témoignage?

• (1720)

**Mme Bathsheba Demuth:** Tout à fait. Merci, parce que j'ai dû précipiter les choses à la fin.

Je parlais de la conception du Comité du fleuve Yukon. Beaucoup de gens ici ont dit qu'il avait été très efficace pour unir les États-Unis et le Canada et pour faire entendre la voix des Premières Nations et des Autochtones de l'Alaska dans le débat. Ce comité ne réglemente les saumons que dans le fleuve Yukon lui-même et n'a pas la compétence ni le mandat de le faire dans l'océan où ils passent une grande partie de leur vie.

Le Comité du fleuve Yukon peut faire tout ce qu'il peut — et il le fait très souvent — à l'intérieur du système fluvial lui-même, mais les saumons du fleuve Yukon passent une grande partie de leur vie dans l'océan. Par conséquent, ils sont soumis à d'autres règlements ou à l'absence de règlements, selon le cas, dans cet espace. Est-ce que cela est clair?

**Mme Lisa Marie Barron:** Oui. Je vous remercie. Je mettrai mes notes à jour en conséquence.

Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus sur les prises accessoires, sur ce que vous constatez et peut-être sur les solutions que vous envisagez à cet égard.

**Mme Bathsheba Demuth:** Bien sûr. Je suis sûre que les autres témoins de ce groupe peuvent également en parler.

La question des prises accessoires concerne principalement la pêche à la goberge, qui est une pêche au chalut à grande échelle dans la mer de Béring et qui prend environ trois milliards de livres de goberge par an. Et ce n'est que la goberge, sans compter les diverses autres espèces qui sont prises dans le processus. Il s'agit d'un grand nombre d'autres espèces de poissons. C'est une pêche très envahissante d'un point de vue biologique.

Comme la plupart des pêcheries, elle est réglementée et évaluée en fonction de la durabilité de l'espèce capturée. Oui, on peut prélever trois milliards de livres de goberge dans la mer de Béring chaque année et il en restera trois milliards l'année suivante, mais cela ne permet pas d'évaluer la mer de Béring en tant qu'espace écologique, et des poissons comme le saumon sont littéralement pris au piège lorsqu'ils remontent dans les filets de pêche à la goberge.

Le processus a été amélioré au cours des 15 dernières années, de sorte que l'on insiste davantage sur la nécessité de ne pas capturer le saumon quinnat en particulier. De nombreux rapports indiquent également que le processus de contrôle est loin d'être parfait. Il ne tient pas compte non plus de la manière dont cette pêche modifie l'ensemble de l'écosystème de la mer de Béring de manière plus générale, ce qui aggrave le problème du changement climatique en ce qui concerne le succès du saumon quinnat lorsqu'il est en mer.

**Le président:** Merci, madame Barron.

Merci à nos témoins d'avoir présenté leurs précieuses connaissances avec le Comité dans le cadre de cette étude. Voilà qui conclut nos travaux.

Je tiens simplement à rappeler à tout le monde que nous avons approuvé aujourd'hui la motion selon laquelle les 27 et 29 février seraient consacrés à l'étude mentionnée par Mme Desbiens, mais j'aimerais réserver du temps au cours de cette première réunion pour les travaux du Comité — ne serait-ce que 45 minutes.

Monsieur Arnold, allez-y.

**M. Mel Arnold:** Merci, monsieur le président.

Je reconnais que l'étude de Mme Desbiens était quelque peu urgente. En ce qui concerne la motion de M. Perkins visant à ce que nous examinions la pêche à la civelle en raison de la date d'ouverture de la saison, il ne semble y avoir que 10 jours de consultation à l'heure actuelle à ce sujet. Je pense que nous devons avoir un débat au sein du Comité pour savoir ce qui est prioritaire avant que nous puissions...

**Le président:** D'accord, mais comme je l'ai dit, nous avons déjà approuvé le 27 et le 29. Ce que j'aimerais faire, c'est consacrer 45 minutes le 27 à cette question et au calendrier à venir — disons les 45 dernières minutes. Si nous avons besoin d'un peu plus de temps, nous pourrions peut-être en voler un peu, en ajoutant 15 minutes ou autre, si possible. S'il n'y a rien qui nous presse, nous pourrions procéder ainsi. Je sais que la motion inclut le 27 et le 29.

Madame Desbiens, allez-y rapidement, s'il vous plaît.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Euh...

[Traduction]

**Le président:** Qu'est-ce que cela signifie?

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** J'en profite pour remercier notre service d'interprétation, qui est vraiment merveilleux. Merci beaucoup.

Je trouve que, 45 minutes, c'est long, parce que c'est quand même dans le cadre de mon temps à moi qu'on va faire cette brèche.

Est-ce possible de raccourcir cela à 15 minutes?

[Traduction]

**Le président:** Ce pourrait l'être, si tout se passe rapidement et en douceur, mais nous devons nous occuper de votre motion, qui sera traitée les 27 et 29. Nous devons savoir ce qui va suivre, car Mme Barron a présenté une motion, M. Arnold a indiqué qu'il voulait parler de la pêche à la civelle et, bien sûr, nous avons toujours l'étude sur le Yukon en cours également. Nous consacrerons le moins de temps possible aux travaux du Comité, mais si nous pouvions commencer... Comme votre motion indique le 27, nous devons commencer le 27 et le 29. C'était dans votre motion.

Monsieur Cormier, allez-y rapidement, s'il vous plaît.

• (1725)

**M. Serge Cormier:** Monsieur le président, je pense que si vous lisez très attentivement la motion de Mme Desbiens, elle dit le 27 pour deux heures et le 29 pour deux heures. C'est ce que nous avons voté et je pense qu'il faut respecter cela.

La sonnerie d'appel retentit.

**Le président:** Si je peux trouver du temps à ajouter à l'une des réunions, nous nous pencherons sur quelques travaux du Comité.

Madame Barron, allez-y rapidement.

**Mme Lisa Marie Barron:** Merci.

J'allais également dire que ce n'est peut-être pas vraiment nécessaire parce que nous connaissons déjà l'ordre dans lequel les études se déroulent. Si une autre motion doit être présentée, nous pourrions en débattre, mais je ne sais pas si nous avons vraiment besoin de temps pour l'examiner alors que nous connaissons déjà l'ordre des études telles qu'elles sont énumérées.

**Le président:** Monsieur Hanley, allez-y rapidement, s'il vous plaît.

**M. Brendan Hanley:** Je suis désolé. J'étais tellement captivé par le saumon que j'ai oublié de demander, pendant mon temps de parole, le consentement du Comité pour soumettre à nouveau la demande de voyage que nous avons déjà présentée. Cela fait partie de l'étude sur le Yukon. Les coûts ont déjà été calculés.

**Le président:** Vous êtes déterminé à réessayer.

**M. Brendan Hanley:** Je suis déterminé à réessayer si le Comité est prêt à appuyer la demande de remboursement des frais de déplacement.

**Le président:** Il n'y a pas de non, de sorte que la question sera à nouveau soumise, monsieur Hanley, à votre convenance.

Merci à tous.

Je remercie nos témoins. Je remercie notre greffière, nos analystes et, bien sûr, notre équipe de traduction et l'équipe de la table, grâce à qui ces réunions se déroulent.

Madame Desbiens, allez-y.

[Français]

**Mme Caroline Desbiens:** Comment peut-on s'assurer que la ministre sera là le 27? Est-ce que cela va suivre son cours?

[Traduction]

**Le président:** Je peux vérifier auprès de la greffière.

**Mme Caroline Desbiens:** D'accord.

**Le président:** La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>